La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er NOVEMBRE 1952 N° 21

Périodique bimensuel

LIBERTÉ ET SÉCURITÉ

RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

« QUE CHACUN PRENNE GARDE COMMENT IL BATIT »

« VEILLEZ AVEC SOIN SUR VOTRE CONDUITE »

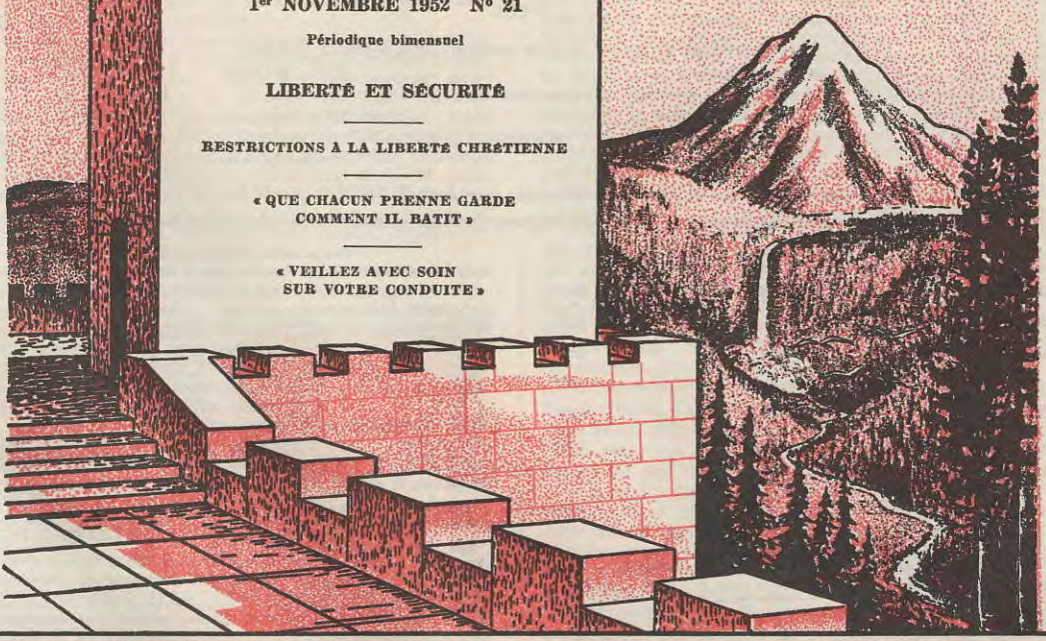

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Ils discréditent subtilement la Bible	323
Liberté et sécurité	324
Restrictions à la liberté chrétienne	327
« Que chacun prenne garde comment il bâtit »	332
« Veillez avec soin sur votre conduite »	333
Questions de lecteurs	335
Textes quotidiens pour décembre	336
Communications	336

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS - Vers. Stand. Amér. (angl.)
AT - Une Trad. Amér. (angl.)
Cr - Version de Crampon
Da - Version de J. N. Darby
Dy - Vers. Cath. Douay (angl.)
ED - Emph. Diaglott (angl.)
KJ - Vers. Roi Jacques (angl.)
La - Version de Lausanne
Le - Vers. de Leeser I. (angl.)
LXX - Vers. des Sept. (angl.)
Mo - Vers. de J. Moffatt (angl.)
NW - Trad. Monde Nouv. (angl.)
Ro - Vers. de Rotherham (angl.)
RS - Vers. Standard Rév. (angl.)
Sy - Version Synodale
Yg - Vers. de R. Young (angl.)

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond

Tirage de ce numéro: 1 425 000
Prix du numéro: 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Portugais
Allemand	Italien	Canarèse	Russe
Anglais	Japonais	Chishona	Siamois
Cébu-Visayan	Norvégien	Cinyanja	Silozi
Danois	Pangasinan	Civemba	Slovaque
Espagnol	Slovène	Grec	Twi
Finnois	Suédois	Ibo	Ukrainien
Français	Tagala	Malayâla	Yorouba
Hiligaynon-Visayan	Zoulou	Polonais	
Hollandais			

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y. $ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76 fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario $ 1.—
France, Association « Les Témoins de Jéhovah », 3 Villa Guibert, Paris 16e, C. C. P. Paris 6.072.27 fr. 350.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319 fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout **changement d'adresse** parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. L | 1er Novembre 1952 | № 21

ILS DISCRÉDITENT SUBTILEMENT LA BIBLE

LA Parole de Dieu, la Bible, a toujours eu des ennemis. Autrefois ils servaient la cause du Diable en livrant aux flammes bibles, traducteurs, éditeurs et même simples lecteurs. Aujourd'hui les hommes impies agissent d'une manière plus subtile, mais ils n'en servent pas moins la cause du Diable.

Nous citerons à ce sujet l'article intitulé « La vérité sur la Bible », paru dans *Look*, magazine illustré américain, du 26 février 1952. Cherchant à faire sensation, il annonce que les exégètes admettraient l'inauthenticité du passage de Marc 16: 9–20 où il est dit que les croyants « saisiront des serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ». Il fait également remarquer que le récit relatif à la femme surprise en flagrant délit d'adultère, rapporté dans l'Evangile selon Jean (8: 1–11), ne se trouvait pas dans le texte original, et que le passage de I Jean 5: 7 *Cr*, « Car il y en a trois qui rendent témoignage [dans le ciel: le Père, le Verbe et l'Esprit; et ces trois sont un...] », est également une interpolation, un passage apocryphe. Enfin il signale encore comme douteux un certain nombre d'autres passages d'importance secondaire.

Après ces exemples on pouvait lire que selon les savants, la Bible renferme 20 000 à 50 000 erreurs. Le lecteur moyen en conclura tout simplement qu'il y a 50 000 passages apocryphes tels que Jean 8: 1–11 ou Marc 16: 9–20. Mais en est-il ainsi réellement? C'est absolument impossible! Outre qu'il serait pratiquement impossible que la Bible contienne 50 000 textes apocryphes, il serait impossible qu'elle renferme 50 000 passages apocryphes tels que I Jean 5: 7 qui parle de trois dieux n'en faisant qu'un. Pourquoi cela? Parce que dans la version anglaise du Roi Jacques il y a en tout et pour tout 31 173 versets. La Bible tout entière, cependant, compte 3 566 480 lettres ou caractères.

L'article susmentionné cherche en réalité à jeter le discrédit sur la Bible en présentant comme nouveaux et sensationnels des faits connus concernant certains passages apocryphes jadis considérés comme faisant partie de la Bible. Il y a plus de 150 ans, Griesbach, dont le texte révisé servit de base à l'*Emphatic Diaglott* (« Nouveau Testament » bilingue grec-anglais), reconnaissait déjà que de tels passages ne font pas partie de la Bible.

En classant des manuscrits tels que le Vaticanus et le Sinaïticus parmi les *papyrus*, cet article trahit un manque d'information car c'est un fait bien connu que ce sont deux célèbres manuscrits sur *vélin*, c'est-à-dire qu'ils sont tracés sur de la peau de veau préparée et non sur des feuilles confectionnées à partir de roseaux de papyrus. Sous ce même rapport il n'est pas plus heureux que l'article ait fait ressortir, suivant en cela l'avis de certains critiques modernes, que la plupart des erreurs datent de l'époque précédant l'an 200 av. J.-C. Vous vous demandez pourquoi? Parce que plus on se rapproche des manuscrits originaux et moins il y a de chances de ne pas s'apercevoir de l'altération volontaire du texte; on en déduit donc que les erreurs qui ont pu se glisser alors ne peuvent être que d'insignifiantes erreurs d'écriture, insuffisantes pour être préjudiciables à l'authenticité des manuscrits.

Il est intéressant de noter ici le témoignage du Dr Hort qui, en matière d'Ecriture sainte, est le plus éminent savant de tous les temps. Selon lui, les sept huitièmes des mots contenus dans le « Nouveau Testament » sont hors de doute, et si l'on ne tient pas compte des variantes orthographiques, un seul mot sur soixante peut être mis en doute. Dans ce dernier nombre il y en a si peu qui entraînent une modification sensible qu'ils « représentent à peine la millième partie de l'ensemble du texte ». — *Textual Criticism of the New Testament* (1912), page 6.

C'est ainsi que pour les savants qui croient en Dieu, il n'y a rien de sensationnel dans le grand nombre d'inexactitudes d'ordre secondaire qui ont pu se glisser dans le texte des Ecritures. Les erreurs de quelque importance apparaissent si tard après la rédaction des originaux que leur présence ne constitue pas à proprement parler un obstacle sérieux. Le texte de I Jean 5: 7, par exemple, qui semble appuyer la doctrine de la trinité, ne se trouve dans aucun manuscrit grec antérieur au XVe siècle; et même à partir de ce moment-là il ne fut introduit dans le texte de la Bible que par suite d'une fraude dont il est fait mention dans les annales de l'Histoire. Cela commença en somme lorsqu'un certain Stunica, autorité catholique du XVIe siècle, réclama contre Érasme, autre savant catholique qui avait supprimé ce passage dans les deux premières éditions de son « Nouveau Testament ». Érasme promit de le conserver si Stunica trouvait un seul manuscrit grec où figurerait le texte en question. Stunica en trouva un, mais on découvrit par la suite que le manuscrit grec qui fut avancé avait été adapté, par une transcription spéciale, à un manuscrit latin contenant I Jean 5: 7. Il est bien probable que sans cette fraude, on n'aurait jamais vu ce texte dans la *King James Version*.

Les personnes raisonnables accepteront des preuves indirectes dans un cas comme celui qui nous occupe. En 1947, par exemple, on découvrit un rouleau du livre d'Esaïe près de la mer Morte. Ce manuscrit, mille ans plus ancien que tout autre manuscrit d'Esaïe existant aujourd'hui et daté avec précision, ne présente aucune différence sensible par rapport à ces derniers. Il n'y a donc pas eu de modification appréciable après mille ans de transcriptions!

L'archéologie apporte d'autres preuves à l'authenticité des Ecritures. Dans son livre intitulé *The Bible and Archaeology*, pages 279 et 280, Sir Frederic Kenyon, savant britannique renommé, déclare: « Bien que l'archéologie n'ait pas encore dit son dernier mot, les résultats acquis confirment ce que la foi suggère, c'est-à-dire qu'un accroissement des connaissances ne saurait être que favorable à la Bible. » Albright, un des premiers archéologues américains, affirme la même chose, déclarant en substance que nulle découverte n'est capable d'ébranler tant soit peu notre foi dans la Bible.

Il existe encore d'autres preuves de l'authenticité de la Bible: unanimité des quelque quarante écrivains qui vécurent en des temps et en des lieux très différents; impartialité évidente des écrivains; témoignage des écrivains profanes et, surtout, réalisation des prophéties bibliques.

En effet, comment pourrait-on trouver une telle harmonie entre les écrivains des divers livres de la Bible si 50 000 erreurs d'importance s'étaient glissées dans le texte?

Comment se pourrait-il que les innombrables découvertes archéologiques viennent confirmer le récit biblique s'il se trouvait dans ses pages 50 000 inexactitudes non négligeables? Comment pourrions-nous nous apercevoir de la réalisation de tant de prophéties bibliques si ces quelque 50 000 mots n'avaient pas été inspirés? Il est évident que les nombreuses erreurs d'écriture ont vraiment peu d'importance.

Les critiques modernes qui ne voient que le nombre d'erreurs trouvées dans la Bible, cherchent par conséquent à discréditer subtilement la Parole de Dieu; comme ils se retranchent derrière ce fait pour excuser leur manque de foi dans la Bible, ils constituent le pendant moderne des conducteurs religieux du temps de Jésus qui coulaient le moucheron et avalaient le chameau (Mat. 23: 24). Ils rejettent 99,9% parce qu'ils doutent du reste!

« La création elle aussi sera libérée de l'esclavage de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu. » — Rom. 8:21, NW.

LES efforts tentés par les hommes pour obtenir la vraie liberté pour eux et pour leurs enfants ont été vains. Ce monde a sacrifié beaucoup de trésors et de sang sur les autels de la liberté. Les guerres et les luttes nombreuses menées au nom de la liberté ont valu aux hommes d'être soit maintenus dans leurs anciennes chaînes, soit d'être assujettis par des liens nouveaux et encore plus resserrés. Admettant que les hommes n'étaient pas libres, les politiciens de la chrétienté lancèrent il y a environ dix ans le slogan suivant: Combattez pour les quatre libertés. Il s'agissait de la liberté de conscience, de la liberté de parole, de l'affranchissement de la crainte et de l'affranchissement du besoin. Puis 1950 fut témoin de la Croisade de la liberté pendant laquelle on fit des collectes pour doter Berlin-ouest d'une « Cloche de la liberté » (*Freiheitsglocke*). C'est là que la prétendue cloche de la liberté sonne tous les jours pour rappeler aux hommes qu'effectivement ils ne sont pas libres. Tous ces efforts et manifestations humains sont sans effet. Ils réalisent exactement les paroles suivantes de l'apôtre Pierre: « Ils leur promettent la liberté, quand ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption. » — II Pi. 2: 19.

[2] Disséminés aux quatre coins de la terre qui est le beau marchepied de Dieu, les témoins chrétiens de Jéhovah forment le noyau de la future société du monde nouveau, société composée d'hommes libres. Ils aiment la liberté et servent Jéhovah, le grand Dieu, Auteur de la liberté et Souverain de l'univers. Ils défendent la vraie liberté qu'ils proposent à tous ceux qui désirent ardemment être délivrés. C'est pourquoi ils ont choisi comme texte annuel pour 1952: « Pour dire aux captifs: Sortez! » (Es. 49: 9). Comme société d'hommes libres, les véritables chrétiens veulent savoir exactement ce qui constitue la liberté dont ils jouissent maintenant, d'où elle provient, quelle est son étendue, quelles garanties et perspectives elle offre, et ce qu'il faut faire pour garder ce don précieux que les serviteurs de Dieu possèdent maintenant dans une bonne mesure. Il importe que les chrétiens libres examinent ces questions essentielles car elles leur permettront de suivre cette exhortation opportune de Pierre: « Comportez-vous en cela comme des hommes libres, non certes à la façon de ceux qui font de la liberté le voile dont ils couvrent leur malice, mais comme il convient aux serviteurs de Dieu. » — I Pi. 2: 16, *Liénart*.

1 A quels résultats sont parvenus les hommes dans leurs tentatives d'obtenir la liberté?
2 Quel intérêt les témoins de Jéhovah prennent-ils à la liberté?

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ?

[3] Dans un sens très large le mot *liberté* tel qu'il est employé dans la Bible et dans tout ce qui se rapporte au gouvernement signifie une condition qui permet d'agir à son gré. « La *liberté* est l'état de qui ne subit aucune contrainte et peut librement disposer de lui-même. C'est la faculté d'agir, en qualité de personne douée de raison, conformément aux ordres de sa volonté, sans autres contraintes, entraves ou interdictions *que celles qui peuvent être imposées par des lois justes et nécessaires et les devoirs de la vie en société.* »* Etre libre c'est être affranchi de tout contrôle étranger, c'est pouvoir choisir librement et contrôler ses actes sans être dirigé par d'autres personnes.

[4] En somme, la liberté est la faculté d'agir et d'accomplir des actes librement, selon sa volonté, avec ou sans limitation et pour le bien-être général. En conséquence, la liberté implique le « libre arbitre », cette faculté que Dieu a donnée, en ses qualités de Créateur et de Supérieur, aux anges et aux hommes afin qu'ils se conduisent volontairement d'une manière qui lui plaise. C'est dans le domaine où il est permis à l'homme d'employer son libre arbitre qu'il peut être question de la liberté et de son usage. C'est dans le champ d'action où intervient le « libre arbitre » que les gouvernements, théocratiques ou institués par les hommes, accordent des libertés contrôlées. — I Cor. 7: 37.

[5] De ce qui précède, on constate que là où une personne peut agir à son gré sans subir aucune contrainte, elle possède ce que l'on peut appeler une liberté totale. Celui qui a une liberté totale doit évidemment jouir d'une entière indépendance. Seul Jéhovah Dieu, le souverain

* *Black's Law Dictionary*, troisième édition, 1933.

3, 4 (a) Qu'est-ce que la liberté? (b) Décrivez le domaine où les gouvernements accordent des libertés contrôlées.
5 Décrivez la liberté que possède Jéhovah Dieu.

Supérieur de l'univers, occupe une position complètement indépendante. Toutes les autres créatures, qu'elles soient anges ou hommes, sont l'œuvre de ses mains et, par conséquent, ses inférieurs dépendants. C'est pourquoi Dieu est le seul être qui soit libre au sens absolu du terme. Lui seul possède ce qui est connu sous le nom de *liberté absolue*. Personne ne peut questionner, restreindre ou diriger cette Source de la liberté qui seule demeure dans une atmosphère de liberté d'action éternelle et illimitée. « Ainsi parle l'Eternel (Jéhovah), le Saint d'Israël, et son créateur: Veut-on me questionner sur l'avenir, me donner des ordres sur mes enfants et sur l'œuvre de mes mains? C'est moi qui ai fait la terre, et qui sur elle ai créé l'homme; c'est moi, ce sont mes mains qui ont déployé les cieux, et c'est moi qui ai disposé toute leur armée. » — Es. 45: 11, 12.

« LA GLORIEUSE LIBERTÉ DES ENFANTS DE DIEU »

6 Jéhovah, qui demeure éternellement dans une atmosphère de liberté, a formé par amour le dessein de faire demeurer tous ses fils fidèles dans une atmosphère semblable. Paul appelle cette ambiance « la glorieuse liberté des enfants de Dieu ». Dans ce texte, il se réfère à tous les hommes fidèles comme étant la « création » actuellement désavantagée par suite de son asservissement au péché, à la mort et à la corruption. Il lui est promis qu'elle « sera libérée » par Dieu, en son temps, quand elle recevra dans sa plénitude cette « liberté glorieuse » (Rom. 8: 21, *NW*). L'homme, fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, a sans aucun doute été créé pour vivre éternellement dans cet élément de liberté. — Gen. 1: 26.

7 Dieu n'a créé aucun de ses serviteurs pour l'esclavage. Il leur accorde le don qu'est le libre arbitre, mais cependant leur liberté est relative; elle n'existe pas en dehors de Jéhovah, leur Père. Par conséquent, les créatures spirituelles et les hommes possèdent ce qu'on appelle une *liberté relative*. Leur liberté consiste à vivre et à agir conformément aux lois et aux conditions que le souverain Supérieur a prévues pour eux. Le domaine où ils peuvent agir à leur gré a des limites. Dans ces limites, le champ d'action où les fidèles serviteurs de Dieu peuvent faire usage de leur libre arbitre pour leur bien et pour celui de leurs fidèles compagnons est très étendu. Que se passe-t-il lorsqu'on sort des limites de sa liberté relative?

RÉBELLION

8 Celui qui sciemment dépasse les limites fixées de la liberté relative commet un péché. C'est un rebelle, un homme inique (I Jean 3: 4, 8). Il encourt le déplaisir de Jéhovah Dieu, le grand souverain Supérieur. Ceux qui « renversent les barrières » en sortant des limites de leur liberté relative croient peut-être obtenir une liberté plus grande ou même absolue semblable à celle de Dieu (Gen. 3: 5). En refusant de se soumettre à ces restrictions apportées par Dieu, par ailleurs justes et très raisonnables, la personne qui s'abuse ainsi pense se rendre indépendante comme Jéhovah. L'apôtre Jacques explique comment cela se produit.

9 Cela commence dans le cœur de la personne obstinée. D'abord elle arrête sa pensée sur ce qu'elle convoite avec obstination, à savoir: sortir des limites établies par Dieu. Elle est ainsi attirée et séduite par son égoïsme. Puis sa convoitise est consentie lorsqu'elle passe à l'action en commettant un acte manifeste par lequel elle dépasse effectivement les limites interdites. Cette mauvaise action est un péché. Le péché, ou rébellion, entraîne pour désobéissance l'application de la sanction pénale de Dieu qui conduit finalement à la mort. Jacques dit: « Chacun est tenté par la convoitise qui est en lui, attiré et séduit par elle. Puis la convoitise étant consentie, conçoit le péché, et le péché, quand il est consommé, enfante la mort. » (Jacq. 1: 14, 15, *Liénart*). Ainsi, en cherchant à se rendre indépendant, l'insensé, au lieu d'obtenir une liberté plus grande, devient esclave de convoitises irrésistibles engendrées par son obstination. Cela n'est ni la liberté ni la sécurité.

10 C'est exactement la voie suivie par le « chérubin protecteur » lorsqu'il sortit des limites que Jéhovah avait établies pour assurer son existence angélique. Il pensait choisir l'indépendance qui l'affranchirait de tout contrôle divin. Son désir de n'être responsable qu'envers lui-même et l'effort qu'il tenta pour exister en dehors de l'organisation universelle du grand Créateur et Donateur de vie et de ses prescriptions concernant ses membres, ne constituaient pas la voie menant à la libération par soi-même. Il fut vaincu par sa passion d'exercer pour lui-même la domination sur la terre et d'être adoré et servi comme Jéhovah Dieu. Cette passion fit de lui une victime et un esclave de son égoïsme, ce qui est le péché. Sa conduite fit de lui un fils de la mort, un fils de la destruction. Cette créature spirituelle se fit lui-même Satan, nom qui signifie adversaire de Dieu, et Diable qui signifie calomniateur de Dieu. Depuis le jour où il conçut la corruption, ce méchant adversaire de Dieu s'est érigé en ange de lumière libérateur, encourageant anges et hommes à se libérer des contraintes divines. Il les a incités à l'imiter en devenant diaboliques et corrompus comme lui-même dans leur opposition aux contraintes apportées par Dieu. Ceux qui sont tombés dans ce piège sont devenus ses victimes corrompues, et les esclaves du péché et de la mort. — Ezéch. 28: 14–16; II Cor. 11: 14.

CRÉATURES LIBRES

11 Les créatures de Dieu sont libres; elles ont la liberté de choisir la vie en se soumettant à sa volonté juste et parfaite, ou de renier, en devenant une loi pour eux-mêmes, les relations qui les unissent à leur Créateur. Personne ne désire perdre la mesure de liberté qu'il possède. C'est seulement après avoir perdu sa compréhension qu'une créature pourrait refuser d'accomplir la volonté du Créateur qui lui a donné la vie pour qu'elle en jouisse. C'était la situation qui existait dans le jardin parfait d'Eden quand Adam et Eve furent créés pour jouir d'une vie sans fin dans une ambiance de liberté relative. Devant eux s'ouvrait un champ d'action qui permettait une grande expansion dans leur domaine terrestre et un merveilleux développement intellectuel. — Gen. 1: 27, 28.

12 Jéhovah, comme un Père sage et aimant, avait le droit de limiter leur liberté pour leur bien et pour leur croissance spirituelle. Sans aucun doute, Dieu avait l'intention d'agrandir le domaine de leur liberté relative, après que l'homme aurait donné des preuves de sa matu-

6, 7 (a) Quelle atmosphère de liberté Dieu a-t-il prévue pour ses fils fidèles? (b) Décrivez la liberté que Dieu accorde à ses créatures.
8, 9 (a) Que se passe-t-il quand on sort des limites de sa liberté relative? (b) Comment Jacques décrit-il les pas successifs qui mènent à la rébellion et quelle en est la conséquence inéluctable?

10 Quelle est l'origine de Satan, l'adversaire de Dieu? Quelle sorte de campagne pour la liberté mène-t-il?
11, 12 (a) Comment Adam et Eve étaient-ils des créatures libres et quel champ d'activité s'ouvrait devant eux? (b) Comment se fait-il que l'humanité se trouve dans l'esclavage du péché et de la mort?

rité, de sa compétence et de son mérite. Cette extension aurait permis à l'homme d'accomplir des choses encore plus grandes dans les âges futurs. Mais hélas! nos premiers parents Adam et Eve, égoïstement et par manque de compréhension, lièrent leur sort à celui de Satan, l'adversaire de Dieu. Ils furent incités à s'affranchir et à agrandir leur champ d'action au delà des limites imposées par Dieu. C'est ainsi qu'ils perdirent leur « glorieuse liberté » d'enfants de Dieu et devinrent des esclaves de la corruption, du péché et de la mort (Gen. 3: 1–19). Cet asservissement à la corruption a été transmis à leur postérité jusqu'à ce jour. Il est écrit: « C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché. » — Rom. 5: 12.

LA VÉRITÉ VOUS AFFRANCHIRA

[13] Depuis sa rébellion Satan s'est toujours efforcé de maintenir les hommes dans l'ignorance de ce qu'est leur vraie liberté devant Dieu. Il a cherché à les réduire en esclavage et à leur donner un sentiment d'insécurité en ce qui concerne la vie éternelle. Mais grâces soient rendues à Jéhovah qui envoya en son temps Jésus-Christ, son grand Libérateur. Celui-ci pourvut à la rançon qui rend possible la rédemption de tous ceux qui l'acceptent loyalement, les délivrant ainsi de l'esclavage du péché et de la mort (Mat. 20: 28). La Bible dit: « Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice (la voie suivie par Jésus et qui devait aboutir à sa justification) la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. » (Rom. 5: 18). Ce grand don, l'affranchissement de la corruption, du péché et de la mort, est donc réservé à tous les hommes fidèles. Même de nos jours il est possible de retrouver une mesure de liberté relative. Les chrétiens l'acquièrent en marchant sur les traces de Jésus-Christ et en observant le conseil suivant qu'il donna: « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » (Jean 8: 31, 32). Quelles sont la vérité et la compréhension que possèdent les disciples du Christ et qui leur permettent de s'affranchir?

[14] C'est l'acquisition d'une connaissance exacte de la véritable position qu'occupe l'inférieur par rapport à Jéhovah, le souverain Supérieur, et le fait d'agir selon cette connaissance qui apportent la vraie liberté. En obéissant avec zèle aux paroles de Jésus et en cherchant les nombreuses révélations de vérité contenues dans la Bible, les chrétiens ont réussi à déterminer quelques-unes des limites de leur liberté relative nouvellement trouvée. En respectant ces limites, ils sont entrés dans le domaine sûr d'une liberté qui leur apporte actuellement beaucoup de bonheur, et qui leur donne un sentiment de sécurité véritable quant à l'avenir et une paix de l'esprit qui surpasse toute intelligence. A ce sujet l'apôtre Paul déclare: « C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude. » (Gal. 5: 1). L'article suivant nous montrera quelles sont certaines des limites de la liberté relative du chrétien au delà desquelles nous ne pouvons faire usage de notre libre arbitre sans risquer de déplaire en même temps à Jéhovah Dieu, le souverain Supérieur.

13, 14 (a) Quel Libérateur a été établi et quelle liberté apporte-t-il? (b) Comment Jésus-Christ donne-t-il maintenant aux chrétiens une liberté dont ils peuvent jouir même avant d'être libérés de la mort?

SES GARANTIES

[15] Que dire maintenant des garanties que l'on trouvera dans le domaine de la liberté relative? A la fin du règne millénaire de Jésus-Christ, quand les humains fidèles auront reçu le don de la vie éternelle, l'homme possédera la « glorieuse liberté » dans sa plénitude (Apoc. 20: 5). A partir de ce moment-là, cette liberté sera assurée tant que l'homme restera fidèle. Les garanties qu'elle offre sont grandes. Elles comprennent l'affranchissement de la crainte et l'affranchissement complet du besoin. Notez dans la Bible la description précise des différents aspects de la sécurité que cette liberté apporte: « Car je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre; on ne se rappellera plus les choses passées, elles ne reviendront plus à l'esprit. Ils bâtiront des maisons et les habiteront; ils planteront des vignes et en mangeront le fruit. Ils ne bâtiront pas des maisons pour qu'un autre les habite, ils ne planteront pas des vignes pour qu'un autre en mange le fruit; car les jours de mon peuple seront comme les jours des arbres, et mes élus jouiront de l'œuvre de leurs mains. Ils ne travailleront pas en vain, et ils n'auront pas des enfants pour les voir périr; car ils formeront une race bénie de l'Eternel, et leurs enfants seront avec eux. Il ne se fera ni tort ni dommage sur toute ma montagne sainte, dit l'Eternel. » (Es. 65: 17, 21–23, 25). Cette promesse biblique nous montre que la liberté susmentionnée sera protégée contre tous ses adversaires, de sorte que personne ne pourra dépouiller son prochain de ses biens, lui faire du tort ou le tuer. Quelle sécurité plus grande que celle qui est représentée ici pourrait-on désirer? Il n'y en a pas.

[16] L'esprit de Jéhovah couvre aujourd'hui la foule croissante de ses témoins. Puisqu'il est écrit que « là où est l'(esprit) du Seigneur, là est la liberté », Dieu prend les dispositions nécessaires pour créer déjà aujourd'hui une ambiance de liberté dans laquelle ses serviteurs peuvent prospérer et parvenir à la maturité spirituelle (II Cor. 3: 17). Les chrétiens qui jouissent de cette liberté relative devraient se rappeler l'avertissement suivant: « Ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. — Je parle à la manière des hommes, à cause de la faiblesse de votre chair. — De même donc que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'iniquité, pour arriver à l'iniquité, ainsi maintenant livrez vos membres comme esclaves à la justice, pour arriver à la sainteté. » — Rom. 6: 18, 19.

[17] Allez donc de l'avant, témoins chrétiens de Jéhovah, en accomplissant sa volonté. Faites connaître son nom en tout lieu. Aimez votre liberté chrétienne. Montrez-en la valeur inestimable aux captifs désireux d'être délivrés de la maison de Satan où règnent l'esclavage et les ténèbres. Au lieu du tintement d'une cloche de la liberté, nous entendons le son de plus en plus éclatant de la trompette du jubilé faisant retentir le message du Royaume depuis 1914. Elle se fait entendre dans le monde entier car la Bible dit: « Vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. » (Lév. 25: 10). Associez-vous maintenant au groupe heureux d'hommes libres que sont les chrétiens. Faites de la liberté accompagnée de la sécurité et de la vie éternelle dans le monde nouveau votre grande espérance.

15 Quelles garanties peut-on trouver dans le domaine de la liberté relative? 16, 17 (a) Qu'est-ce qui accompagne l'esprit de Jéhovah, et quel avertissement les chrétiens écoutent-ils? (b) Comment les chrétiens réagiront-ils devant la mesure de liberté que Dieu leur a accordée?

Restrictions à la liberté chrétienne

« Frères, vous avez été appelés à la liberté; seulement, que cette liberté ne soit pas pour vous le prétexte de vivre d'une manière charnelle, mais faites-vous par amour les serviteurs les uns des autres. » — Gal. 5: 13, Sy.

L'UNIVERS ne peut pas exister éternellement en partie esclave et en partie libre comme actuellement. La création universelle n'a jamais été destinée à être esclave de l'égoïsme et de l'injustice (Rom. 8: 21). Il ne peut y avoir de doute sur l'issue de cette controverse qui dure depuis des siècles, et son dénouement a été annoncé depuis longtemps. La cause de la liberté sera gagnée et cette victoire introduira une éternité de paix. Puisque la liberté est le véritable élément dans lequel peuvent vivre les fidèles créatures de Jéhovah, celles qui désirent le servir éternellement doivent le faire joyeusement et de leur propre gré. Pour qu'une personne puisse faire un choix intelligent, elle doit savoir quelle sera sa mesure de liberté dans le service de Dieu. Le chrétien, il est vrai, ne devrait pas profiter de son affranchissement de l'alliance de la loi juive pour marcher selon la chair, d'une manière dissolue (Col. 2: 14). Mais il y a une autre liberté à laquelle le chrétien a été appelé. Cette liberté comporte des restrictions apportées par l'amour que nous avons pour Dieu et pour notre prochain chrétien. Par conséquent, la liberté du chrétien est une liberté sagement restreinte. — Gal. 5: 13.

[2] Dès le début, le chrétien doit se rendre compte que la liberté qu'il possède déjà est en partie relative. Elle n'existe pas en dehors de Jéhovah Dieu, le souverain Supérieur, qui peut limiter pour le plus grand bien de ses serviteurs le domaine de leur liberté d'action. On ne peut posséder cette liberté relative qu'en vivant et agissant conformément aux restrictions que Dieu, l'auteur de la liberté, a fait connaître (Ps. 146: 7). Ces restrictions constituent les limites de la liberté relative de la créature. En voici quelques-unes: les limitations imposées par la nature, les règles de la vie en société, les principes de vérité, les lois théocratiques, les révélations de la volonté divine et les restrictions dues aux droits accordés à d'autres. Nous considérerons chacune de ces contraintes.

LIMITATIONS IMPOSÉES PAR LA NATURE

[3] La créature humaine n'est ni esprit ni animal. Par nature, l'une est l'homme et l'autre femme; beaucoup sont des enfants et le reste des adultes. Parmi les adultes, un certain pourcentage est célibataire et le reste marié, devant s'acquitter, comme mari et femme, des responsabilités de cet état. Le corps du chrétien est comparé à un vase que l'on doit garder pur et employer sagement en harmonie avec la nature (II Cor. 4: 7; I Thes. 4: 3–5). De tout temps Satan et ses démons ont poussé les hommes à faire usage de leur libre arbitre pour que ceux-ci se servent de leur corps d'une manière qui est contre la nature et contre le dessein que Dieu avait formé à l'origine en les créant mâle et femelle. En décrivant ces réprouvés qui sont sortis des limites établies dans la nature, Paul dit: « C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes: car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement. » — Rom. 1: 26, 27.

[4] Pierre et Jude décrivent également ceux qui dépassant les bornes de la nature sont devenus sensuels, semblables à des animaux. A titre d'avertissement ils nous disent que ces hommes rechercheraient même l'association des chrétiens: « Mais eux, semblables à des brutes qui s'abandonnent à leurs penchants naturels et qui sont nées pour être prises et détruites, ils parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent, et ils périront par leur propre corruption. » « Ils vous disaient qu'au dernier temps il y aurait des moqueurs, marchant selon leurs convoitises impies; ce sont ceux qui provoquent des divisions, hommes sensuels, n'ayant pas l'esprit. » — II Pi. 2: 12; Jude 18, 19.

[5] La nature a aussi des liens solides qui unissent étroitement parents et enfants. Ces liens comprennent celui de l'affection naturelle qui devrait exister entre enfants et parents. Il faut que les chrétiens tiennent compte de ces faits dans la nature. Ce sont des bornes délimitant leur liberté relative. Au sujet de ceux qui les méprisent il est écrit que ce sont des « hommes... désobéissants aux parents, ingrats, sans miséricorde, n'ayant aucune affection naturelle... sans maîtrise de soi », etc. (II Tim. 3: 2, 3, *NW*). En reconnaissant que ces liens existent dans la nature et en les renforçant, de nombreux parents réussiront à élever avec succès leurs enfants dans la faveur divine.

[6] Une autre question est celle des relations sexuelles convenables. Des limitations ont été imposées aux chrétiens à qui il est interdit d'avoir des relations sexuelles avec des personnes autres que le mari ou la femme (Mat. 19: 3–9). Ceux qui se livrent à la fornication et à l'adultère sortent des limites établies. La nature demande de ceux qui sont mariés qu'ils se rendent certains devoirs qui ne devraient pas être refusés. La Bible dit: « Que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. » (I Cor. 7: 2–4). Le mari doit vivre avec sa femme selon la connaissance qu'il a des lois fondamentales de la nature, lois établies par Dieu. Le mari doit prendre en considération la constitution biologique de sa femme, ses limitations, ses

1, 2 (a) Pourquoi l'univers ne peut-il exister éternellement en partie esclave et en partie libre comme actuellement? (b) Décrivez la liberté que le chrétien possède déjà maintenant, et quelles sont quelques-unes de ses restrictions?

3, 4 (a) Quelles limitations la nature impose-t-elle au chrétien dans l'usage de son corps? (b) Quelle est l'intention de certains de ceux qui deviennent sensuels, semblables à des animaux?

5 Les chrétiens sont-ils libres de ne montrer aucune affection naturelle?

6 Quelles sont les restrictions concernant les relations avec les représentants du sexe opposé?

périodes, ses vicissitudes qui influent grandement sur son tempérament et ses opérations mentales. Dieu n'oublie pas les limitations de la femme, et les maris ne devraient pas les oublier non plus. — Lév. 18: 19; 20: 18; I Pi. 3: 7–9.

RÈGLES DE LA VIE EN SOCIÉTÉ

7 Lorsque des personnes deviennent chrétiennes, elles sont mises en étroite relation avec d'autres chrétiens et forment ainsi une assemblée qui est une partie du « seul troupeau » de Dieu (Jean 10: 16). Le chrétien voué à Dieu n'est pas appelé à vivre pour lui-même, mais il est invité à entrer aux côtés de ses compagnons chrétiens dans le service uni du Seigneur. On attend de lui davantage que l'observation des convenances quand il s'associe avec d'autres personnes. Il doit faire preuve de bon sens et manifester son amour pour ses frères dans l'assemblée locale (I Pi. 2: 17). Jésus nous donna une bonne règle présidant à pareille association lorsqu'il dit: « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux. » (Mat. 7: 12). En fait, les Ecritures grecques chrétiennes sont remplies de riches conseils concernant la conduite du chrétien envers son prochain. Le chrétien ne peut pas être volontaire, faire ce qui lui plaît dans l'assemblée et ne montrer aucune considération pour les sentiments de ses compagnons. Surtout en ce qui concerne l'association, maintes entraves sages sont apportées à notre sûre liberté relative. Ces limitations restreignant l'usage de notre libre arbitre opéreront pour notre bien, non seulement pour notre bonheur présent mais également pour la place que nous devons nous assurer dans la maison ou organisation éternelle de Dieu.

PRINCIPES DE VÉRITÉ

8 L'admission de principes de la vérité et leur sage application constituent le chemin qui mène à la justice. En marchant toujours selon la justice, le chrétien évitera de faire usage de son libre arbitre pour embrasser ce qui est injuste. Qu'est-ce qu'un principe? Un vrai *principe* est une vérité fondamentale. Puisque la vérité se conforme aux faits ou représente ce qui est conforme avec l'état véritable des choses, le principe est essentiellement un énoncé de faits fondamentaux. La Bible contient des milliers de principes expressément énoncés, tandis que d'autres se trouvent dans le livre de la nature ou bien en sont déduits (Rom. 1: 20). En voici quelques-uns. « Dieu a formé la terre pour qu'elle soit habitée. » « L'homme est mortel ». « L'âme qui pèche meurt. » « Adam pécha et fut condamné à mort. » « Dieu abonde en miséricorde. » « Une vie parfaite est donnée pour une vie parfaite. » « La vie de la chair est dans le sang. » « Jésus fut fait chair parfaite. » « La vie parfaite de Jésus était une rançon correspondante. » « La vie ou sang de Jésus racheta l'homme et le libérera éternellement de la mort. » — Es. 45: 18; Gen. 2: 17; Ezéch. 18: 4; Gen. 3: 6, 19; Eph. 2: 4; Ex. 21: 23; Lév. 17: 11; Jean 1: 14; I Tim. 2: 6; Héb. 9: 12.

9 De même que les matériaux de construction sont assemblés selon un plan pour former un édifice, de même les principes bibliques de la vérité sont assemblés selon un modèle divin pour former les doctrines bibliques de vérité. En assemblant les principes énoncés ci-dessus dans l'ordre dans lequel ils sont présentés, on obtient une vue schématique de l'importante doctrine biblique concernant l'homme et sa libération de la mort par la rançon de Jésus-Christ. C'est donc avec des principes de vérités fondamentales que sont formées des doctrines bibliques. — Héb. 6: 1.

10 Notez maintenant ce que Satan le père du mensonge a fait de son premier mensonge « Vous ne mourrez point ». (Jean 8: 44; Gen. 3: 4.) Il s'en servit pour établir les principes faux et injustes suivants qui ne se fondent ni sur les faits ni sur la vérité. « L'âme est un principe animateur... séparée par nature du corps et que l'on croit généralement séparée en existence. »* Sur ce seul principe Satan a bâti une fausse doctrine religieuse d'une portée presque universelle: la doctrine de l'immortalité humaine, selon laquelle l'homme continue à exister après sa mort. Songez que sur le fondement de sable de son premier mensonge, le Diable a converti d'autres mensonges en faux principes et les a employés pour édifier une gigantesque organisation fondée sur l'injustice et comprenant la fausse religion, le commerce et la politique! Ainsi, au moyen de théories et d'enseignements mensongers et pernicieux, il a maintenu captif l'esprit des hommes pendant des millénaires, les nourrissant de cosses, c'est-à-dire de nourriture spirituelle sans vie, ce qui les maintint malades spirituellement, leur intelligence étant aveuglée et éloignée de la vérité. — I Cor. 10: 21.

11 Ainsi nous constatons combien il est vital que le chrétien ne sorte pas des limites de sa liberté relative pour s'adonner aux doctrines de démons qu'enseigne la fausse religion. Pareil usage de son libre arbitre le fait tomber dans les griffes du Diable et le rend esclave de l'injustice. Une telle personne constatera bientôt qu'elle a été jetée dans les ténèbres du dehors; combien grandes sont ces ténèbres! Par conséquent, la vie et les pensées du chrétien doivent être nourries chaque jour des enseignements de la vérité qui sont contenus dans la Parole de Dieu. La vérité demeure éternellement. Ceux qui sont éclairés par elle sont vraiment libres. — Ps. 146: 6; Jean 7: 16, 17; II Cor. 13: 8.

12 Jésus opposa clairement ces deux voies. Dans le passage suivant, il compare ceux qui construisent l'édifice de leur foi sur le « roc » de la vérité aux insensés qui bâtissent sur le « sable » du mensonge. « C'est pourquoi, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera semblable à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont jetés contre cette maison: elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc. Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et ont battu cette maison: elle est tombée, et sa ruine a été grande. » — Mat. 7: 24–27.

LOIS THÉOCRATIQUES

13 De nombreuses lois humaines sont fondées sur de

7 Quelles sages restrictions réglementent l'association du chrétien avec d'autres qui ont la même foi précieuse?
8, 9 (a) Que sont les vrais principes et où les trouve-t-on? Citez des exemples. (b) Comment sont formées des doctrines bibliques? Montrez-le par un exemple.

* *New International Dictionary* de Webster, deuxième édition, 1934.

10 Comment Satan édifia-t-il sa vaste organisation sur le fondement de son premier mensonge?
11, 12 (a) A quoi le chrétien est-il réduit quant à sa nourriture spirituelle, et pourquoi? (b) Comment Jésus illustre-t-il la voie sage et la voie insensée?
13, 14 (a) Comment le fondement des lois divines contraste-t-il avec celui de nombreuses lois humaines? Montrez-le par un exemple. (b) Qu'advint-il des principes contenus dans l'alliance de la Loi lorsque, en l'an 33, Dieu mit fin à cette Loi et à sa puissance, de sorte que les chrétiens n'y sont pas soumis?

faux principes, en revanche, les lois théocratiques, telles que les a conçues Jéhovah, le grand souverain Supérieur, sont basées sur les principes de vérité. « Ta justice est une justice éternelle, et ta loi est la vérité. » (Ps. 119: 142). Aucune fiction légale ne forme la loi de Dieu. Par exemple, la loi divine toujours en vigueur, interdisant le meurtre, se fonde sur le principe ou fait que l'homme est mortel (Gen. 9: 6). Les fausses religions par contre enseignent la fiction selon laquelle l'homme est immortel. De vrais principes sont employés pour former de nombreuses doctrines bibliques et de vrais principes se trouvent à la base de toutes les lois divines. — I Cor. 9: 8–10.

14 En fait, chacune des centaines de lois qui constituent l'alliance de la Loi donnée par l'intermédiaire de Moïse en 1513 av. J.-C. se fonde sur un ou plusieurs principes de vérité. En effet, un grand nombre de principes justes attirèrent pour la première fois l'attention de l'homme lorsqu'une révélation de l'alliance de la loi fut donnée aux Israélites. C'est pourquoi lorsque Dieu mit fin en l'an 33 à l'alliance de la Loi et à sa puissance « en la clouant au poteau de torture (de Jésus) », il ne détruisit pas les principes éternels de vérité qu'elle avait révélés à l'homme (Col. 2: 14, *NW*). Ces principes de vérité contenus dans la Loi, et qui sont toujours préservés pour nous dans la Bible, continuent de guider les chrétiens dans la voie de la justice. Quand aux sanctions de la Loi, elles sont abolies comme l'alliance de la Loi elle-même et, par conséquent, elles n'engagent plus les chrétiens actuels. Il est écrit: « Vous êtes non sous la loi, mais sous la bonté imméritée. » — Rom. 6: 14, *NW*.

15 Il existe toutefois des lois théocratiques autres que la Loi de Moïse qui limitent le domaine de la liberté relative du chrétien. Les lois étant des règles d'actions promulguées par le supérieur pour régir la conduite de l'inférieur, celui-ci est obligé d'y obéir. Outre la loi interdisant le meurtre, que l'on a déjà mentionnée, il est aussi défendu au chrétien de manger du sang, de commettre la fornication, d'adorer les idoles, d'abandonner les assemblées, etc. (Gen. 9: 4; Actes 15: 20, 29; Héb. 10: 25). Et n'oublions pas les deux grandes lois ou commandements que Jésus nous a données: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Mat. 22: 37–39). Cette règle, et de nombreuses autres, que les véritables autorités supérieures, Jéhovah Dieu et Jésus-Christ, ont établies dans les Ecritures grecques constituent une partie des limites de la liberté relative du chrétien.

RÉVÉLATIONS DE LA VOLONTÉ DIVINE

16 C'est avec raison que le chrétien prie Dieu comme suit: « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » (Mat. 6: 10, *NW*). Par ces paroles, il consent à restreindre son libre arbitre pour se soumettre à la volonté de son souverain Supérieur. Cela signifie qu'il devra conformer ses actions à toute révélation divine que les Ecritures lui feront comprendre. Nous en avons un exemple dans le cas de Jésus, qui comprit, grâce à ses études des Ecritures hébraïques et au saint esprit qui le dirigeait, que la volonté de Dieu à son égard était qu'il mourût volontairement, d'une mort sacrificatoire, afin de libérer de la mort tous les hommes fidèles. Au terme de son ministère, peu avant qu'il payât ce prix élevé en mourant sur le poteau de torture, il prononça ces paroles: « Père, si tu voulais éloigner de moi cette coupe! Toutefois, que ma volonté ne se fasse pas, mais la tienne. » — Luc 22: 42.

17 La Bible contient la volonté de Dieu à l'égard de ses serviteurs qui se sont engagés à l'accomplir. Ils cherchent avec zèle à augmenter leur connaissance et leur appréciation de Sa volonté et y conforment ensuite leurs actions. Aujourd'hui, par exemple, Dieu veut que Ses témoins proclament le nom de Jéhovah dans toute la terre habitée (Es. 61: 1, 2; Mat. 24: 14; Rom. 9: 17). Il ressort aussi des Ecritures que la volonté de Dieu est que son royaume établi dans les cieux brise dans la bataille d'Harmaguédon tous les royaumes de ce vieux monde (Dan. 2: 44; Soph. 3: 8). Qui sommes-nous pour résister à la volonté divine? Hâtons-nous plutôt d'y adapter notre vie et nos affaires afin qu'elle soit éternellement accomplie sur la terre comme au ciel.

RESTREINTE PAR DES DROITS ACCORDÉS À D'AUTRES

18 Les chrétiens apprennent encore que leur liberté est aussi limitée par des droits que Dieu accorde à d'autres. Comment cela? Dans chaque gouvernement, qu'il soit théocratique ou institué par des hommes, le supérieur a le pouvoir d'accorder des droits à des individus. Les *droits* sont des avantages ou des pouvoirs supplémentaires d'agir librement. Pareils droits peuvent se présenter sous la forme (1) d'avantages légaux concernant les choses d'un intérêt particulier, (2) d'une autorité spéciale en rapport avec la fonction, (3) de délégations générales, (4) de privilèges ou (5) de dons. Ces droits peuvent être créés par la loi pour tout le monde, accordés directement à des individus ou établis par des alliances. Sachons en outre que chaque droit créé par le supérieur établit un devoir opposé et égal. « Là où une personne a un *droit,* d'autres personnes où la généralité ont un *devoir* correspondant. »* Par conséquent, un *devoir* est une obligation de faire ou de ne pas faire quelque chose en accord avec le droit d'un autre. Par exemple, vous devez 1000 francs à quelqu'un. Il a le droit de vous réclamer 1000 francs. Vous avez le devoir de lui payer 1000 francs. En cas de contestation, c'est au juge à déterminer quelle partie a le droit. Il ordonne alors que l'on honore ce droit et que celui qui a le devoir s'y conforme. Nous constatons ainsi comment notre liberté chrétienne est restreinte par les devoirs que nous devons accomplir conformément aux droits que Dieu a accordés à d'autres créatures.

19 Jéhovah Dieu, en sa qualité de Créateur, détient les plus grands droits dans l'univers. Ses droits ou avantages légaux sont appelés *droits souverains,* parce qu'il est le grand Supérieur dans le gouvernement théocratique (Rom. 9: 20, 21; Ps. 95: 3). Tous les droits de moindre importance proviennent de Jéhovah Dieu et de ses droits souverains (Job 36: 6). Ces droits qu'il accorde à ses inférieurs, c'est-à-dire à toutes ses créatures

15 Quelles sont quelques-unes des lois théocratiques qui restreignent un chrétien dans ses actions?
16, 17 (a) Quelle est l'attitude du chrétien à l'égard de la volonté de Dieu? Montrez-le dans le cas de Jésus. (b) Citez des exemples de volonté divine révélée qui aujourd'hui affectent grandement l'activité et la conduite du chrétien.

* *Black's Law Dictionary,* troisième édition, 1933.

18 (a) Qui accorde des droits et quelles sont les cinq sortes de droits mentionnés? (b) Qu'est-ce qu'un devoir, et quel rapport a-t-il avec un droit? Donnez un exemple.
19 Comparez les droits de Dieu aux droits de l'homme.

fidèles, de Jésus-Christ à l'homme fidèle sur la terre, sont appelés *droits octroyés*. En d'autres termes, ces droits sont octroyés par Dieu à ses serviteurs à titre de récompenses pour un service fidèle ou comme des manifestations de Son grand amour pour ses créatures. L'impossibilité suivante fera bien ressortir ce point. Une créature ne pourrait jamais, pour contestation amener Dieu devant une cour, parce que c'est le rôle de la cour de déterminer qui a les plus grands droits dans un litige particulier. Puisque Dieu aurait des droits supérieurs dans n'importe quel litige, il gagnerait chaque fois sa cause. Cela signifie qu'on ne peut jamais contester avec succès les droits souverains de Dieu. Même Satan le Diable sera obligé de reconnaître ce grand fait à Harmaguédon. — Jér. 18: 1–10.

[20] Voici maintenant une brève étude d'exemples bibliques mentionnant des droits qui prirent naissance des différentes manières indiquées dans le paragraphe 18. « Je sais que le Seigneur maintiendra... les droits des pauvres. » (Ps. 140: 12, *AT;* Es. 10: 2). Sous l'alliance de la Loi, ces droits généraux des pauvres furent créés par la loi en vue d'accorder aux étrangers et aux Israélites pauvres l'avantage les autorisant à ramasser ce qui restait dans les champs après la moisson. Ainsi de bonnes dispositions furent prises par la loi pour nourrir les pauvres (Lév. 19: 9, 10). Cette loi étant simplement une ombre des grandes choses qui se réalisent de notre temps, représente, semble-t-il, le droit qu'ont les pauvres sur le plan spirituel, ou ceux qui ne sont pas de véritables chrétiens, d'entendre le message de la vérité tel qu'il est prêché par les témoins chrétiens de Jéhovah. Par conséquent, les témoins de Jéhovah ont l'important devoir de nourrir spirituellement ces « pauvres » du Seigneur. Dieu a accordé à ceux-ci le droit d'entendre parler de la miséricorde divine et d'accepter la vérité pour obtenir la vie dans le monde nouveau. Qui sommes-nous pour leur refuser le droit d'accomplir leur salut? — Luc 7: 22; 14: 21.

[21] Les Ecritures mentionnent un autre droit qu'il est intéressant d'examiner. Ezéchiel déclare: « Elle restera ainsi jusqu'à ce que vienne celui à qui en appartient le *droit* et à qui je l'accorderai. » (Ezéch. 21: 32, *Liénart*). Le droit mentionné dans ce verset est celui de s'asseoir sur le trône de Jéhovah au temps où Dieu établira son royaume. Ce droit est accordé par une alliance ou, comme l'on dirait aujourd'hui, par un contrat. Les termes en furent fixés dans l'alliance que Dieu conclut avec David. Ce contrat était aussi connu sous le nom de « grâces assurées de David ». Dans cette alliance, Dieu déclare: « J'établirai son royaume. Il bâtira une maison à mon nom, et j'établirai le trône de son royaume pour toujours. » (II Sam. 7: 12, 13, *AS*). L'apôtre montre clairement que c'est Jésus-Christ qui acquiert par alliance ce droit au trône du royaume des cieux. Cela signifie que tous les chrétiens doivent accepter le droit royal de Jésus-Christ et qu'ils ont le devoir de l'honorer en sa qualité de chef éminent dans le gouvernement de Dieu (Actes 13: 32–37; Jean 1: 49; I Pi. 2: 17). Cette disposition concerne aussi tous ceux qui ont reçu une fonction dans l'organisation de Dieu. Eux aussi reçoivent une mesure d'autorité qui leur donne le droit (une liberté plus grande d'agir sagement dans tout ce qui se rapporte à la surveillance dans l'organisation) d'accomplir des actions que d'autres ne peuvent pas accomplir. Les autres ont le devoir de se soumettre aux décisions de celui que l'on investit d'une telle autorité théocratique. — Marc 11: 28; Luc 19: 17; Jean 5: 27; II Cor. 10: 8; Mat. 10: 1.

[22] Voici maintenant un exemple de droits octroyés par une mission générale. Avant son ascension aux cieux, Jésus chargea ses disciples de la mission d'être ses ministres et ses témoins jusqu'aux extrémités de la terre. Il leur dit: « Allez donc, faites des disciples parmi les personnes de toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du saint esprit, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné. » « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Mat. 28: 19, 20, *NW;* Actes 1: 8). Ces paroles donnèrent aux chrétiens le droit, en vertu de leur mission, de prêcher au sujet du Christ dans toutes les parties de la terre. En conséquence, les dirigeants et les peuples en général ont le devoir de permettre à ces ministres d'accomplir leur mission. Pour que le gouvernement romain reconnût le droit qu'ont les chrétiens de prêcher le Christ, Paul fit appel à la cour suprême de l'Empire, tribunal siégeant à Rome. Faisant mention de ses efforts pour établir légalement le droit de prêcher la bonne nouvelle, Paul déclare: « Vous qui êtes tous participants avec moi de la bonté imméritée soit dans mes liens soit dans la défense et l'établissement légal de la bonne nouvelle. » (Phil. 1: 7, *NW*). Voilà la raison pour laquelle les ministres chrétiens insistent sur leur droit de prêcher dans tous les pays le message du Royaume. En outre, aucun chrétien ne peut empêcher un autre chrétien de revendiquer son droit en qualité de ministre.

[23] L'octroi de privilèges crée également des droits. Nous citons à titre d'exemple l'inestimable privilège de porter le nom de Jéhovah. En présence de ses fidèles apôtres, Jésus adressa la prière suivante à Jéhovah Dieu: « J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde... Je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître. » (Jean 17: 6, 26). Les véritables ministres chrétiens sachant la signification réelle du mot Jéhovah, le nom de Dieu, obéissent à la déclaration divine suivante: « Vous êtes mes témoins, dit Jéhovah; c'est moi qui suis Dieu! » (Es. 43: 12, *Cr 1905*). Ce privilège nous donne le droit de parler en qualité d'ambassadeurs de Dieu et de le représenter devant les chefs et les peuples composant la société du vieux monde. Encore une fois un chrétien ne peut empêcher un autre chrétien d'exercer le droit découlant de ce privilège, car ce privilège vient directement de Dieu et non d'une autorité terrestre.

[24] Enfin les dons nombreux et divers provenant de Jéhovah établissent tous des droits. Voyez comment aux jours de l'assemblée primitive Dieu accorda des dons différents à ses serviteurs chrétiens. « Il y a diversité de dons, mais le même (esprit). En effet, à l'un est donnée par l'(esprit) une parole de sagesse; à un autre, une parole de connaissance, selon le même (esprit); à un autre, la foi, par le même (esprit); à un autre, le don des guérisons, par le même (esprit); à un autre, le don d'opérer des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, le discernement des esprits; à un autre, la diversité des langues; à un autre, l'interprétation des

---

20 Que sont les « droits des pauvres » et comment affectent-ils aujourd'hui les actions du chrétien?

21 (a) Quel est le droit mentionné dans Ezéchiel 21: 27, et comment affecte-t-il aujourd'hui les actions du chrétien? (b) Que se passe-t-il quand d'autres sont investis d'autorité dans l'organisation de Dieu?

22 Selon Matthieu 28: 19, 20 quels droits ont les chrétiens en raison de la mission dont Jésus les a chargés?

23 Discutez des droits qu'ont les chrétiens en raison du privilège dont ils jouissent et qui vient de Dieu.

24, 25 (a) Comment Paul montre-t-il que des droits étaient attachés aux dons variés conférés aux premiers chrétiens? (b) Quels dons intéressent les chrétiens actuels? Peuvent-ils garder les droits attachés à ces dons au cas où l'on voudrait les leur enlever?

langues. » (I Cor. 12: 4, 8–11). Paul nous montre en un autre endroit comment tout serviteur béni par un don pareil avait le droit de parler devant l'assemblée, et personne ne pouvait l'en empêcher, à cause du droit. « Lorsque vous vous assemblez, les uns ou les autres parmi vous ont-ils un cantique, une instruction, une révélation, une langue, une interprétation, que tout se fasse pour l'édification .» (I Cor. 14: 26). Les dons susmentionnés n'existent plus aujourd'hui parmi les chrétiens.

25 Cependant, Jéhovah le donateur de tout don parfait n'a pas oublié les chrétiens qui vécurent après le temps des apôtres (Jacq. 1: 17). Voici quelques dons mentionnés dans la Bible et qui tous établissent des droits. La vérité est un don précieux que personne n'a le droit de vous enlever. La foi en Dieu et en Jésus-Christ est également un don dont personne ne peut vous priver. Puis il y a les dons du célibat et du mariage, le don de la bonté imméritée et le don ineffable de Dieu (Jean 4: 10; Eph. 2: 8; Mat. 19: 11; I Cor. 7: 7; Rom. 5: 15; II Cor. 9: 15). Mais le plus grand don réservé au chrétien est celui de la vie éternelle. «Le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ, notre Seigneur!» (Rom. 6: 23, *Sy*). Quand une personne reçoit ce don, elle a gagné le prix qu'est le droit à la vie. Celui qui possède le droit à la vie l'a reçu de Jéhovah et personne ne peut le lui enlever si ce n'est Dieu, le donateur de la vie, qui détient les droits souverains supérieurs. Quel trésor sera ce droit à la vie!

ÉTENDUE DE LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

26 L'homme n'est pas la seule créature qui a une liberté relative, limitée. Puisqu'il est écrit que l'homme a été fait un peu moindre que les anges, on en déduit que le domaine de la liberté relative des anges est un peu plus grand que celui de l'homme fidèle (Héb. 2: 6, 7, *Da*). Puis il y a les 144 000 membres de l'organisation céleste du Royaume glorifié qui sont « participants de la nature divine », ce qui représente une position plus élevée que celle de n'importe quel ange. En suivant le même raisonnement, on peut conclure que le domaine de la liberté relative de ces fils immortels et glorieux de Dieu est très vaste et conforme à la nouvelle création qu'ils sont devenus (II Pi. 1: 4; II Cor. 5: 17). Au sujet du Roi, c'est-à-dire de Jésus-Christ ressuscité, il est écrit qu'il est « le reflet de sa gloire (celle de Dieu) et l'empreinte de sa personne ». (Héb. 1: 3). En vérité, la liberté relative de ce Fils glorifié est une liberté d'action très grande qui approche celle de Dieu lui-même. Mais, Jéhovah en sa qualité de souverain Supérieur est le seul qui possède la liberté absolue.

27 A la différence de Jéhovah, la liberté de toutes les créatures, de Jésus-Christ à l'homme fidèle, est limitée dans une mesure plus ou moins grande, selon le degré d'infériorité de la position qu'elles occupent. Cependant l'étendue du domaine de la liberté relative de chaque créature, quelle que soit sa position, permet à celle-ci de mener entièrement une vie parfaite, pour son bien et celui des autres, à la gloire de Dieu, le Créateur. La mesure de liberté accordée à chaque créature est vaste. Jamais dans les âges à venir elle ne se sentira frustrée. Le domaine de la liberté correspondant à la position d'un individu, et dans lequel il lui est permis de faire usage de son libre arbitre pour ses actions et ses opérations mentales, ne sera jamais entièrement occupé par ses réalisations. A la fin du règne millénaire du Christ, quand les sujets terrestres de Dieu posséderont dans sa plénitude la liberté glorieuse des enfants de Dieu, ils se mettront à accomplir des hauts faits qui exigeront toute l'ingéniosité et toute l'habileté de l'homme parfait. Ces qualités auxquelles s'ajouteront les facultés entièrement développées de l'homme parfait accompliront des choses que l'on ne peut imaginer aujourd'hui, en cette période transitoire de ce monde. — Es. 64: 3.

28 Réfléchissez un instant à la manière dont cela a été rendu manifeste dans le cas de l'homme parfait Jésus, pendant son ministère terrestre. Au début de son ministère, quand il reçut le baptême au Jourdain, en l'an 29, les « cieux s'ouvrirent » et l'esprit de Dieu descendit sur lui (Mat. 3: 16). A partir de ce moment-là, il se souvint de toutes ses expériences préhumaines et de sa vie comme créature spirituelle. Cela signifie que le cerveau de Jésus, homme parfait, était suffisamment développé pour que son esprit gardât les acquisitions et les souvenirs qu'il avait accumulés pendant les innombrables millions d'années de sa carrière préhumaine comme créature spirituelle puissante. Ceci explique les allusions que Jésus fit aux conversations qu'il avait tenues dans les cieux avec Jéhovah Dieu et dont il se souvenait exactement. Il est raisonnable de conclure que jamais dans les millions d'années à venir l'homme parfait n'égalera Jésus, le Fils unique de Dieu, pour ce qui est des acquisitions de l'esprit. Par conséquent, si Jésus en tant qu'homme parfait, ne fut pas déçu par sa vie sur la terre, nous pouvons être certains que dans le monde nouveau à venir, l'homme parfait verra s'ouvrir devant lui une vie de liberté et d'activité intense. En outre, ce sera une vie de liberté et de sécurité éternelles. — Jean 5: 19–21; 8: 58; 12: 48, 49; 17: 5; Col. 1: 15–17.

29 L'invitation à acquérir la liberté chrétienne se fait entendre dans le monde entier. Grande est la foule qui y a répondu. Beaucoup se sont libérés de l'esclavage de la société du vieux monde de Satan. Mais plus grand encore est le nombre de ceux qui doivent entendre l'appel exprimé par les paroles suivantes d'Esaïe chapitre 49, verset 9: « Pour dire aux captifs: Sortez! » Il est conseillé à tous ceux qui jouissent depuis plusieurs années de la véritable liberté théocratique d'être un bon exemple pour toutes les personnes qui embrassent la liberté. En donnant l'exemple par la manière prudente dont nous marchons en ce qui concerne les droits d'autrui et en ne sortant pas des limites de notre liberté chrétienne et théocratique, nous aiderons les nouveaux venus à parvenir à la maturité. Ils manifesteront un respect de plus en plus grand pour les conditions requises de Dieu et deviendront des membres compétents de la société du monde nouveau. En nous conformant aux bonnes méthodes actuelles de l'organisation chrétienne, nous serons d'autant mieux équipés pour devenir après Harmaguédon des administrateurs du monde nouveau. Persévérons donc dans notre intégrité en qualité de ministres de la bonne nouvelle, afin que notre but, celui de recevoir le don de la vie éternelle dans un paradis terrestre sans fin, devienne une réalité bénie. Jeune ou vieux, sachons apprécier comme une pierre de grand prix notre liberté chrétienne. Défendons-la afin que personne ne nous la ravisse.

26 Est-ce que les créatures spirituelles et les humains possèdent la même mesure de liberté relative? Expliquez votre réponse.
27 Montrez quelle est l'étendue de la liberté que Dieu place devant ses créatures.

28 Dans le cas de Jésus qu'est-il montré au sujet de la future étendue de l'activité humaine en rapport avec la liberté de l'homme parfait?
29 Pourquoi et comment les chrétiens devraient-ils apprécier leur liberté?

« Que chacun prenne garde comment il bâtit »

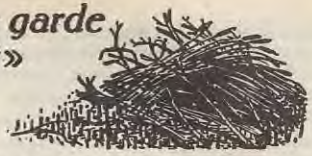

LES Ecritures parlent de Jéhovah Dieu comme d'un constructeur: « Chaque maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu. » Elles parlent également de Jésus-Christ comme d'un constructeur: « Sur ce roc je bâtirai mon assemblée, et [les] portes du hadès ne prévaudront pas contre elle. » Les disciples du Christ y sont désignés à la fois comme l'édifice de Dieu et comme ses compagnons de travail: « Car nous sommes ouvriers avec Dieu. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. » — Mat. 16:18, *Da;* I Cor. 3:9; Héb. 3:4.

Parlant de l'activité des chrétiens dans ce domaine, l'apôtre Paul dit encore: « Selon la grâce que Dieu m'a accordée, j'en ai posé les fondements comme le fait un sage architecte, et un autre bâtit dessus; mais que chacun prenne garde à la manière dont il construit. Quant au fondement, personne ne peut en poser un autre que celui qui a été posé: Jésus-Christ. Si l'on construit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée. Le jour viendra qui la fera connaître; c'est dans le feu qu'elle se révélera, et ce que vaut l'œuvre de chacun, le feu le montrera. Si l'ouvrage édifié sur le fondement subsiste, l'ouvrier recevra sa récompense. Si son ouvrage est consumé, il la perdra. Quant à lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu. » — I Cor. 3:10–15, *Sy.*

A qui s'adressent ces paroles? Tout d'abord « à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés en Jésus-Christ, appelés à être saints, et à tous ceux qui invoquent en quelque lieu que ce soit le nom de notre Seigneur Jésus-Christ ». (I Cor. 1:1, 2.) En acceptant Jésus-Christ comme leur Sauveur, leur Rédempteur et leur Modèle, ceux qui sont « ouvriers avec Dieu » font de lui leur fondement. Maintenant c'est à chacun individuellement de prendre garde « à la manière dont il construit [sur lui] ».

Chacun d'eux doit veiller « à la manière » dont il construit ou au genre de matériaux de construction qu'il emploie, c'est-à-dire veiller sur le genre d'espoirs qu'il nourrit, de préceptes qu'il accepte et qu'il prêche, ainsi que sur la ligne de conduite qu'il adopte. L'or, l'argent et les pierres précieuses représentent manifestement la bonne sorte d'espoirs, de préceptes et d'activité, tandis que le bois, le foin et le chaume symbolisent la mauvaise sorte.

Par de nombreuses illustrations, Jésus-Christ montra qu'à son retour il jugerait et récompenserait ses fidèles serviteurs (Matthieu, chapitre 25). Des prophéties bibliques comme celles que nous trouvons dans l'Evangile selon Matthieu, chapitre 24, et dans l'Apocalypse, chapitre 11, versets 15 à 18, indiquent que son retour eut lieu en 1914. Les événements montrent cependant qu'il ne commença pas à récompenser ses disciples avant 1918, agissant de la même manière que lorsqu'il entreprit de purifier le temple typique de Jérusalem et lorsqu'il prononça le jugement de sa nation, trois ans et demi après s'être présenté comme le Messie. — Mat. 21:12, 13; 23:1–39; II Cor. 6:16; I Pi. 4:17.

Avant cette date, Jéhovah avait fait exécuter une œuvre consistant à préparer le chemin devant le Seigneur, de même qu'il confia à Jean-Baptiste la mission de préparer le chemin avant la première venue de Jésus (Mal. 4:5, 6; Mat. 11:14; Luc 1:17). Ce travail préparatoire groupa un grand nombre de chrétiens qui disaient s'être voués à Dieu et reconnaître en Jésus-Christ leur fondement.

Mais venant des systèmes religieux apostats, ils apportaient avec eux de nombreuses croyances et pratiques qui, en fait, n'étaient autres que du bois, du foin et du chaume. On croyait entre autres que pour aller au ciel il était nécessaire de se faire un bon caractère et que c'était là le premier devoir d'un chrétien; on pensait que le chrétien devait avoir une mine pieuse, ce qui dénotait une tendance à chercher davantage l'approbation des hommes que celle de Dieu; on enseignait des préceptes erronés selon lesquels les puissances politiques de ce monde inique étaient les « autorités supérieures » mentionnées dans Romains 13:1 et auxquelles il fallait obéir même quand elles allaient à l'encontre des commandements divins; on croyait encore qu'un monument de pierres situé en Egypte était un témoignage à Jéhovah (Es. 19:19, 20), que l'un de nos contemporains imparfaits était mentionné à plusieurs reprises dans les prophéties bibliques, etc.

A ce moment-là le peuple du Seigneur se composait de deux classes. L'une d'elles bâtissait avec les matériaux durables en servant Dieu au mieux de ses capacités et de sa compréhension, avec humilité, sincérité et désintéressement. Ceux qui formaient cette classe n'étaient cependant pas sans avoir quelque peu de bois, de foin et de chaume. Il y avait aussi l'autre classe, dont les membres étaient égoïstes, orgueilleux et de mauvaise foi. Ceux-ci servaient Dieu uniquement parce qu'ils avaient reçu ou qu'ils espéraient recevoir quelque chose. — II Thes. 2:10–12.

Comme l'illustre la parabole du blé et de l'ivraie, il fut permis à ces deux classes de demeurer ensemble jusqu'au temps de la moisson ou temps du jugement, qui devait avoir lieu selon la prophétie lorsque le Seigneur viendrait dans son temple: « Voici, j'enverrai mon messager; il préparera le chemin devant moi. Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez;... Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons. Il s'assiéra, fondra et purifiera l'argent; il purifiera les fils de Lévi, il les épurera comme on épure l'or et l'argent, et ils présenteront à l'Eternel (Jéhovah) des offrandes avec justice. » (Mat. 13:36–43; Mal. 3:1–3). On trouve des prophéties analogues dans Zacharie 3:1, 2; 13:9.

Quel est ce feu qui révélera ce que vaut l'œuvre de chacun? Les théologiens catholiques emploient le passage de I Corinthiens 3:15 pour appuyer leur doctrine du purgatoire. Mais comment pourrait-il en être ainsi? Devons-nous prendre au sens littéral l'or, l'argent, les pierres précieuses, le bois, le foin et le chaume? Non, n'est-ce pas? Pourquoi devrions-nous alors considérer le feu au sens littéral? Si ces divers matériaux servent à représenter quelque chose d'autre, on en déduit logiquement que le feu lui aussi représente quelque chose d'autre et qu'il ne s'agit pas ici d'un feu véritable. Dans ce passage le feu représente plutôt quelque chose qui est destiné à dévoiler et détruire les faux espoirs, les fausses doctrines et les activités antichrétiennes de ceux qui étaient ou prétendaient être des chrétiens ou des ouvriers avec Dieu.

Quelle était donc cette chose représentée par le feu? Les faits montrent que l'instrument dont Dieu se sert pour détruire les matériaux combustibles et sans valeur était et reste toujours la vérité. Oui, la vérité de la Parole de Dieu est symbolisée non seulement par une épée tranchante, par la grêle ou par un marteau, mais aussi par le feu. « Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit Jéhovah, comme un marteau qui brise le roc? » (Es. 28:17; Jér. 23:29, *Cr 1905;* Héb. 4:12). Ce feu apparut comme des éclairs sortant du temple de Dieu, des vérités éclatantes qui consumèrent le bois, le foin et le chaume (Job 37:3; Apoc. 11:19). Aux yeux des fidèles, la vérité détruisit ces choses en dévoilant tout ce qu'elles avaient de non conforme aux Ecritures et de contraire à la raison.

Ceux dont le cœur était sincère, n'étaient que trop heureux de recevoir une plus grande lumière et de pouvoir abandonner les fausses doctrines et les mauvaises pratiques dès que le feu les révélait à leur attention. Aucun intérêt ne les attachait à ces choses. Ils désiraient que le message qu'ils annonçaient soit aussi pur que les paroles de Jéhovah

et que l'argent éprouvé au creuset et sept fois épuré (Ps. 12: 7, 8; Es. 12: 1). Ils s'efforçaient d'obtenir avant tout l'approbation divine et de participer à la justification de son nom. — Prov. 27: 11.

Ceux qui avaient accepté « la vérité présente » pour quelque motif égoïste, refusèrent par contre de se débarrasser du bois, du foin et du chaume car c'était précisément les choses qui les avaient attirés vers la vérité et qu'ils ne pouvaient par conséquent abandonner. Ils étaient trop orgueilleux pour admettre qu'ils avaient fait des erreurs, trop égocentriques pour renoncer aux exercices flatteurs du développement du caractère et de l'adoration de la créature; ils craignaient trop le monde de Satan pour prendre franchement position en faveur du royaume de Dieu. En conséquence, comme leur foin, leur bois et leur chaume, ils ne subsistèrent pas dans l'organisation de Jéhovah. Pour être sauvés ils auraient dû abandonner toutes ces choses. — I Cor. 3: 15.

Si elles nous intéressent en tant que prophétie, les paroles de Paul que nous venons de considérer font connaître en même temps un principe de Jéhovah Dieu qui ne s'applique pas seulement au reste du « corps de Christ » se trouvant sur la terre lorsque le Seigneur vint dans son temple, mais qui concerne également toutes ses créatures. De nos jours, beaucoup de soi-disant chrétiens qui bâtissent avec du bois, du foin et du chaume, font de grandes œuvres au nom de Jésus, mais c'est à eux qu'il dira: « Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » — Mat. 7: 23.

Ceux-là vont à l'église le dimanche, aux grandes occasions ou régulièrement, mais n'ont aucune idée de l'enseignement de la Bible ou de ce que Dieu demande d'eux. Ils restent attachés à la doctrine de la trinité bien que Jésus ait déclaré qu'il était « le commencement de la création de Dieu » et « le Père est plus grand que moi ». (Jean 14: 28; Apoc. 3: 14.) Ils croient et enseignent que l'homme possède une âme immortelle, alors que la Bible dit clairement que « l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra ». (Ezéch. 18: 4.) Ils enseignent encore que les tourments éternels sont le châtiment du péché alors que Dieu dit simplement à Adam qu'il retournerait à la poussière à cause de sa désobéissance, ce que Paul exprime en ces termes: « Le salaire du péché, c'est la mort. » — Gen. 3: 19; Rom. 6: 23.

Ils croient en outre que des centaines de millions iront au ciel, que ce soit immédiatement à leur mort ou après un séjour au purgatoire, tandis que les Ecritures enseignent clairement que seul un nombre relativement petit, un « petit troupeau » de 144 000 membres, héritera de la vie céleste (Mat. 7: 13, 14; Luc 12: 32; Apoc. 14: 1). Ils s'immiscent dans la politique et s'engagent dans les entreprises commerciales de ce monde, bien que Jésus ait dit à ses disciples qu'ils ne devaient pas s'amasser de trésors sur la terre et qu'ils ne devaient pas faire partie de ce monde (Mat. 6: 19; Jean 15: 19). Ils font passer la loi des hommes avant la loi de Dieu, bien que Jésus ait donné ce commandement explicite « Rendez donc... à Dieu ce qui est à Dieu », et bien que les apôtres aient déclaré: « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (Mat. 22: 21; Actes 5: 29). Ils acceptent la théorie de l'évolution qui annule la Parole de Dieu que Jésus reconnut formellement pour la vérité. — Jean 17: 17.

Il est certain que les organisations de la fausse religion de ce monde bâtissent avec des matériaux combustibles qui ne résistent pas actuellement au feu de la vérité et qui seront complètement consumés lors de la proche bataille d'Harmaguédon. Les politiciens et les financiers aussi construisent avec des matériaux qui ne passeront pas à travers Harmaguédon.

Que tous les hommes de bonne volonté qui reconnaissent ces faits réagissent donc devant cette situation; qu'ils cherchent ce que la Bible enseigne, qu'ils s'efforcent de trouver l'espérance que Dieu leur rend possible, et qu'ils sachent ce que Dieu demande d'eux pour que leurs espoirs soient réalisés. Tous les témoins de Jéhovah considèrent comme un privilège de pouvoir aider ces personnes sincères à bâtir avec des matériaux durables et à obéir à cette recommandation de l'apôtre: « Que chacun prenne garde à la manière dont il construit. » — I Cor. 3: 10, *Sy*.

«Veillez avec soin sur votre conduite»

JÉHOVAH Dieu, le Très-Haut, est juste, pur et saint. Il est le Père des lumières célestes et toutes ses œuvres sont parfaites (Lév. 19: 2; Deut. 32: 4; Jacq. 1: 17). Son Fils Jésus-Christ suivit si bien son exemple qu'il pouvait dire: « Celui qui m'a vu a vu le Père. » (Jean 14: 9). Jéhovah a conçu le dessein de créer pour notre globe de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. — II Pi. 3: 13.

Comment pourrions-nous penser un seul instant que dans ce monde nouveau des personnes se livreront à l'ivrognerie ou à l'immoralité, qu'elles invoqueront toutes sortes de motifs pour obtenir un divorce ou qu'elles mèneront une vie déréglée, essayant de voir dans quelle mesure elles peuvent s'écarter du droit chemin sans risquer de tomber, ou à quel point elles peuvent friser la fornication ou l'adultère et ne pas consommer leur faute? Non, ce n'est pas possible car alors les hommes et les femmes mèneront une vie décente, pure et droite.

Certaines personnes s'imaginent cependant qu'il est possible aujourd'hui d'excuser, plus ou moins facilement mais excuser quand même, ces œuvres de la chair, à cause du péché inné. Dans le monde nouveau, disent-elles, nous changerons. Mais croyez-vous que la bataille d'Harmaguédon, qui marquera la fin de ce vieux monde, aura pour effet de changer ces personnes au point qu'elles n'auront plus alors les désirs qu'elles ont maintenant? Croyez-vous que cette puissante manifestation de Jéhovah fera disparaître immédiatement et comme par enchantement leurs mauvais penchants et qu'elle les rendra automatiquement chastes?

Ne nous trompons pas par de faux raisonnements. Harmaguédon détruira ce monde inique aussi sûrement que le déluge détruisit le monde méchant du temps de Noé, mais il ne fera pas disparaître de nos corps mortels les marques de notre déchéance héréditaire. C'est la rançon et non la bataille d'Harmaguédon qui nous purifie du péché. Afin de bénéficier de la rançon, nous devons coopérer avec l'esprit saint de Dieu en combattant le péché. — Mat. 24: 37–39; Eph. 4: 30; I Jean 1: 7.

Même dans le monde nouveau nous aurons encore à combattre ces mauvais penchants, bien qu'il sera certainement plus facile de le faire alors que maintenant. Nos progrès dans la voie du bien auront pour résultat une amélioration de notre santé, tant spirituelle que physique, qui permettra à son tour de nouveaux progrès dans cette voie. Alors Satan et ses démons ne seront plus là pour nous tenter, et il n'y aura plus, pour tenter les serviteurs de Dieu, ce monde plein de souillures de toutes sortes, d'hommes adonnés au

manger, au boire, à la cupidité et aux plaisirs. Tout cela aura péri à Harmaguédon. — I Jean 2:16, 17; Apoc. 20:3; 21:4.

Mais ne pensez pas que ce changement dans les conditions de vie résoudra complètement le problème, car même alors certains seront retranchés par la mort à la fin de cent ans, pour leur égoïsme. Il semble aussi qu'à la fin des mille ans, un assez grand nombre se révélera égoïste et sera détruit en même temps que Satan et ses démons. — Es. 65:20; Apoc. 20:7–10.

Si nous attendons le monde nouveau pour nous débarrasser de nos souillures parce qu'à ce moment-là les circonstances seront plus favorables, il est probable que nous ne le verrons jamais, car Dieu n'épargnera rien de ce qui est sympathique au mauvais système de choses actuel et à ses pratiques. Si nous voulons goûter les bienfaits du monde nouveau, nous devons dès maintenant vivre le plus possible en harmonie avec ses principes de pureté et de justice. Nous ne pouvons pas reporter la lutte à plus tard. C'est maintenant que nous devons combattre le péché dans notre chair si nous voulons obtenir la miséricorde divine, car celle-ci ne s'exerce pas envers le pécheur volontaire, insouciant et endurci, mais seulement pour des actes isolés dus à la faiblesse héritée d'Adam. — Ps. 51.

Voyez de quelle façon l'apôtre Jean met en contraste les deux sortes de péché. D'une part il déclare: « Mes chers enfants, je vous écris ceci pour que vous ne commettiez pas de péché. Et si l'on pèche, nous avons un Défenseur devant le Père, Jésus-Christ, le Juste. Lui-même, il est moyen de propitiation pour nos péchés, et non pas pour les nôtres seulement, mais aussi pour le monde entier. » Dans ce cas il y a donc pardon pour un péché. Mais d'autre part Jean déclare aussi: « Quiconque pratique le péché, pratique aussi l'iniquité, et le péché est l'iniquité. Nul qui demeure en lui ne pèche; nul qui pèche ne l'a vu, ni ne l'a pas connu. Enfants, que personne ne vous égare:... Celui qui pratique le péché est du diable, car dès le commencement le diable pèche. » Ce dernier passage montre clairement qu'il n'y a pas de pardon pour ceux qui pratiquent le péché. — I Jean 2:1, 2, *Goguel & Monnier;* 3:4, 6–8, *Da, note marg.*

Certaines personnes, qui cherchent à justifier leur conduite déréglée, se réfugient derrière les fautes commises par des fidèles d'autrefois tels que Noé, David et d'autres encore. Mais rien ne permet de dire que ces serviteurs de Dieu succombaient régulièrement sur ce point, et c'est ce qu'elles oublient. Ils commettaient plutôt *un péché,* se repentaient sincèrement, acceptaient le châtiment de Dieu et finalement étaient rétablis dans sa faveur. Leurs manquements furent rapportés pour consoler ceux qui venant après eux succomberaient de la même manière, et non pour excuser la pratique du péché ou justifier le relâchement. — Rom. 15:4.

Que chaque chrétien qui espère obtenir la vie dans le monde nouveau suive donc cette exhortation de l'apôtre: « Ainsi, veillez avec soin sur votre conduite, et comportez-vous non en insensés, mais en hommes sages. Rachetez le temps; car les jours sont mauvais. » (Eph. 5:15, 16, *Sy*). « Que celui qui croit être debout prenne garde de tomber! » Notre adversaire c'est le Diable, il est rusé et « rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera ». Nous devons par conséquent lui résister « avec une foi ferme », étant persuadés que si nous le faisons il fuira loin de nous. Si nous devenons nonchalants et succombons, nous ne pouvons pas incriminer le Diable; cette excuse ne servit de rien à Eve et elle ne nous vaudra rien non plus. — I Cor. 10:12; I Pi. 5:8, 9; Jacq. 4:7.

Nous devons également ne rien avoir affaire avec le monde, car « qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres? » Le monde suit le principe du moindre effort. « C'est assez, en effet, d'avoir dans le temps passé accompli la volonté des païens, en marchant dans la dissolution... Aussi trouvent-ils étrange que vous ne vous précipitiez pas avec eux dans le même débordement de débauche, et ils vous calomnient. » — II Cor. 6:14–18; I Pi. 4:3, 4.

Le Diable et son système de choses font appel à nos désirs naturels et à nos mauvais penchants; c'est pourquoi si nous ne restons pas sur nos gardes, au lieu de gouverner ces désirs et ces penchants nous leur serons soumis et deviendrons ainsi esclaves du péché (Romains chapitre 6; I Jean 2:16, 17). Celui qui est maître de lui-même vaut mieux que celui qui prend des villes (Prov. 16:32). Il y a une lutte constante en nous-mêmes, de sorte que nous ne faisons pas ce que nous voulons faire et que nous faisons ce que nous ne voudrions pas. A cause de cela nous devons sans cesse faire usage de notre volonté et traiter durement notre corps, savoir le tenir assujetti lorsqu'il le faut, tel un esclave, si nous ne voulons pas qu'il devienne un tyran capricieux et obstiné (Rom. 7:15–23; I Cor. 9:27). Afin de nous aider à éviter des tribulations, la Parole de Dieu abonde en exemples montrant ce qui arriva à tous ceux qui vécurent avec insouciance. — I Cor. 10:5–11.

Pour veiller avec soin sur nos actions, nous devons commencer par veiller sur notre esprit, sur notre cœur. Jésus a très bien montré que c'est là que se trouvera la racine du mal et pour cette raison le sage nous conseille de garder, plus que toute autre chose, notre esprit ou cœur (Prov. 4:23; Mat. 15:19). La meilleure façon de nous préserver des mauvaises choses c'est de remplir constamment notre esprit de bonnes pensées; l'apôtre Paul nous dit comment: « Au reste, frères, que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. » — Phil. 4:8.

Nous déclarons aimer Dieu, n'est-ce pas? Si vraiment nous l'aimons nous garderons aussi ses commandements (I Jean 5:3). Notre nonchalance couvrirait d'opprobre son nom, comme ce fut le cas pour l'ancien Israël et certains contemporains de Paul (Ezéch. 36:20–32; Rom. 2:24). A cause de son nom, Jéhovah n'hésitera pas à priver de ses bénédictions ceux qui le couvrent d'opprobre en suivant une ligne de conduite égoïste. Lorsque Acan et les fils d'Eli se rendirent coupables de graves transgressions, toute leur nation dut subir des échecs (Josué 7; I Sam. 2:22–25; 3:11–14). Les principes de Dieu sont immuables. Si nous voulons bénéficier des bienfaits de Dieu nous veillerons sur notre conduite.

En aimant notre prochain comme nous-même nous pourrons aussi veiller avec soin sur nos actions. Comment voulons-nous susciter un intérêt pour le royaume de Dieu chez les autres, chez ceux qui soupirent et qui gémissent à cause des abominations qu'ils voient dans le pays, s'ils trouvent les mêmes iniquités chez nous? (Ezéch. 9:4). En toute conscience, comment pourrions-nous instruire d'autres personnes si nous-mêmes ne faisions pas un effort sincère pour vivre en harmonie avec les exigences de Dieu? « Toi donc, qui enseignes les autres, est-il écrit, tu ne t'enseignes pas toi-même! Toi qui prêches de ne pas dérober, tu dérobes! » (Rom. 2:21–23). Que le clergé apostat suive cette voie s'il lui semble bon, mais que les véritables ministres de Jéhovah Dieu se gardent de le faire. — Ps. 50:16, 17; Mat. 23:1–5.

L'amour de notre prochain nous défend également d'encourager celui-ci dans la voie du mal. Les méchants peuvent se croire intéressants, mais lorsque l'occasion s'en présente nous devrions leur montrer que nous ne le comprenons pas ainsi. A ce sujet nous lisons: « Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui. » « Celui qui reprend les autres trouve ensuite plus de faveur que celui dont la langue est flatteuse. » (Lév. 19:17; Prov. 28:23). Cela vaut beaucoup mieux que de colporter les fautes de notre prochain. Le commérage ne profite ni à celui qui s'en rend coupable, ni à celui qui en est victime, ni à ceux qui y prêtent l'oreille; en réalité il nuit à tout le monde. Pourquoi alors faire des commérages?

Pourtant, en veillant soigneusement à marcher avec sagesse, gardons-nous de tomber dans l'extrême, ne soyons pas fanatiques! Ne soyons pas semblables à ces austères religionistes qui considéraient d'un mauvais œil quiconque se permettait de danser, boire ou rire tant soit peu et qui regardaient comme un péché qu'un mari embrasse sa femme ou ses enfants le dimanche. Il n'y aura pas de rabat-joie dans le monde nouveau; ses habitants seront heureux, mais

ils prendront plaisir à ce qui est bien et leur joie sera pure, complète et durable. Les plaisirs que nous offrent aujourd'hui le Diable et son système de choses sont aussi amers que la cendre. Quand vous les avez goûtés ils vous laissent aigri et déçu. Pourquoi perdre la paix de l'esprit, se couvrir de honte et risquer de laisser échapper la vie éternelle pour goûter des ivresses et des plaisirs éphémères?

La piété unie au contentement est une grande source de gain (I Tim. 6: 6). Dieu sait ce qui est bon pour nous et lorsqu'il nous met en garde contre certaines actions, n'allons pas à l'encontre de la sagesse divine et ne dédaignons pas son amour en n'écoutant pas son conseil. Ainsi, pour la cause de Jéhovah, pour l'honneur de son nom, dans l'intérêt de notre prochain et dans notre propre intérêt, veillons avec soin sur notre conduite afin de nous comporter en hommes sages.

● Est-il convenable qu'un homme enlève son chapeau devant une femme? — G. S., Missouri.

Certains disent que la coutume d'enlever son chapeau a pris naissance au temps des chevaliers portant armure. Voici ce que déclare un livre traitant de coutumes: « Devant l'officier supérieur, le simple soldat indiquait son infériorité en enlevant son casque protecteur. Jusqu'au jour où l'on abandonna définitivement cette coiffure en métal, aucun homme n'osa jamais paraître casqué devant son roi. Une fois de plus l'habitude devint coutume, et lorsque deux chevaliers égaux en rang se rencontraient, ils enlevaient leur casque en signe de respect mutuel. » D'après un autre ouvrage paru sur ce sujet, cette coutume existait déjà avant ce temps-là. « Suivant l'opinion de quelques autorités, écrit ce livre, cette coutume ne prit pas naissance au temps de la chevalerie, mais nous avons des preuves indiquant qu'elle était courante chez les Grecs, les Romains et d'autres peuples anciens. Quoi qu'il en soit, plus tard il fut d'usage, croit-on, d'enlever sa coiffure par déférence pour un supérieur ou comme un témoignage de respect envers une personne de distinction. Il ne restait plus qu'un pas à faire pour que l'on se découvrit par politesse ou galanterie devant les dames. Après l'introduction des chapeaux d'homme, il y a quelques siècles, on saluait généralement les femmes en soulevant ou en enlevant son chapeau. Cette pratique garde un peu de sa signification première et nombreux sont ceux qui enlèvent encore leur chapeau pour saluer les personnes distinguées des deux sexes. Le respect pour l'emblème national se manifeste de la même manière. »

Notons en passant que l'on n'attache pas seulement une signification patriotique à ce geste, comme dans le cas du drapeau, mais aussi une signification religieuse, quand des catholiques, par exemple, enlèvent leur chapeau en passant devant une église catholique. Leur salut est un acte d'adoration à l'adresse du pain et du vin déposés à l'intérieur de l'église et qui, suivant leur croyance, se transforme en chair et en sang réels du Christ. Ainsi, par leur geste, ils croient rendre hommage à Jésus-Christ qui, dans leur pensée, se trouve dans l'hostie consacrée de l'église.

L'homme et la femme ne furent pas créés égaux en puissance et en gloire. L'homme vint d'abord et reçut des privilèges spéciaux. Jéhovah est le chef de son organisation comparée à une femme; Jésus-Christ est le chef de l'Eglise qu'il épouse, et de même l'homme est le chef de la femme. C'est à la femme que l'on ordonna de témoigner du respect pour la position de l'homme, de la reconnaître, et celles qui se rebellent contre cet ordre se rebellent moins contre l'homme que contre Dieu. — Gen. 3: 16; I Cor. 11: 2–10; Eph. 5: 33.

Mais dans son monde Satan a renversé les choses. Commençant en Eden, il incita la femme à devancer l'homme, l'éleva au-dessus de ce dernier et s'en servit pour provoquer la chute d'hommes voués à Dieu. Il a nargué Dieu en renversant les positions respectives qu'occupent les représentants des deux sexes. Mais son action est subtile car il opère sous le couvert de coutumes inoffensives. De nombreuses coutumes sont, il est vrai, inoffensives, mais quand elles vont à l'encontre d'un principe biblique, Satan est à leur origine, avec le dessein de diffamer Dieu. Il est passé maître dans ce genre de tromperie (II Cor. 11: 14). Dans le cas du salut en enlevant le chapeau il s'adresse à la vanité féminine et aux prétendues bonnes qualités masculines. Tout homme qui ne se conforme pas à la coutume subtile est regardé comme impoli, grossier et peu respectueux des femmes. Par crainte de ce que d'autres peuvent penser, la majorité des hommes se plient à l'usage. — Prov. 29: 25.

Quand on ne se découvre pas devant une femme, cela ne veut pas dire qu'on ne la respecte pas. Fréquemment les hommes polis et galants à l'excès avec les représentants du sexe opposé sont également ceux qui leur témoignent le moins de respect. Ils se dépensent hypocritement en politesse et en gestes flatteurs, dans le dessein de leur faire des propositions inconvenantes qui témoignent d'un manque de respect et conduisent finalement à des choses répréhensibles. Il n'est pas bien de flatter autrui, pour lui tourner la tête: c'est lui faire du tort. Pourquoi précisément la femme voudrait-elle ce témoignage spécial de respect de la part de l'homme? Répondant à cette question, une dame déclara: « Vous ne pouvez savoir à quel point une femme se sent importante quand un homme la salue d'un coup de chapeau. » Voilà une raison suffisante pour que les chrétiens ne suivent pas cette coutume. On n'agit pas dans l'intérêt d'un individu qu'il soit homme ou femme, en lui donnant le sentiment de son importance.

Certains diront peut-être que l'inclination de la tête en signe d'amitié provient de la coutume de se prosterner — mais le signe de tête est fait par hommes et femmes sans considération du sexe. Ce genre de salut n'élève pas la femme. Si hommes et femmes se saluaient d'un coup de chapeau et se témoignaient ainsi un respect mutuel, au moins leur geste n'élèverait pas l'un au-dessus de l'autre. Quand un témoignage habituel de respect a cours aussi bien entre hommes qu'entre hommes et femmes et qu'il ne met pas la femme à part pour un honneur spécial à cause de son sexe, il ne semble pas, selon les Ecritures, être répréhensible. Est-ce trop incommode pour une femme d'enlever son chapeau? Alors pourquoi est-ce l'homme et jamais la femme qui doit se lever quand une dame entre dans une pièce, s'approche d'une table ou la quitte? Est-elle clouée sur la chaise comme le chapeau sur sa tête? Quelle coutume existe-t-il par laquelle la femme témoigne du respect envers l'homme? L'absence de tout usage de ce genre n'est pas due simplement au hasard, mais à Satan qui a pour dessein d'élever, contrairement à l'ordre théocratique, la femme au-dessus de l'homme. De beaucoup de manières, Satan a enlevé la femme de la position que Dieu lui a assignée, il l'a enlevée du foyer et de ses charges pour la placer dans la politique, le commerce et dans d'importantes fonctions religieuses. Satan est donc responsable de l'effondrement moderne du front familial. — Héb. 13: 4; Apoc. 2: 20.

Les courtoisies qui sont toutes de surface, et flatteuses pour la vanité humaine, ne sont pas ce que désirent les véritables chrétiennes. Celles-ci préfèrent le respect et l'amour que se témoignent les serviteurs de Dieu et qui se manifestent d'une manière bien plus puissante que les coutumes non théocratiques du monde sensuel de Satan. Hommes et femmes devraient rester à la place que Dieu leur a assignée, aussi bien dans leurs rapports mutuels que dans l'adoration divine. Seuls ceux qui sont satisfaits de la place qui leur a été donnée vivront dans le monde nouveau. L'adoration manifeste ou subtile de la créature n'aura pas cours dans le monde nouveau. Elle n'a pas cours actuellement parmi les véritables chrétiens.

● Les « autres brebis » ont-elles la même portion de l'esprit du Seigneur et une compréhension aussi claire des desseins de Jéhovah que les oints? — A. M., Colorado.

Si elles sont remplies du saint esprit comment un serviteur de Dieu quelconque pourrait-il avoir plus que cela? Si un récipient est plein, comment peut-il contenir davantage? Les deux classes doivent être également fidèles, dans les mêmes conditions difficiles. Ce n'est que par l'esprit de Dieu que nous pouvons rester debout. Par conséquent, si les « autres brebis » n'ont pas la même portion de l'esprit du Seigneur et qu'elles doivent néanmoins subir les mêmes tribulations, faire preuve des mêmes qualités de fidélité que les oints, elles seront désavantagées dans l'épreuve de leur intégrité. Jéhovah Dieu n'agit pas ainsi à leur égard, il leur accorde une aide égale dans des épreuves semblables. Les fidèles du passé avaient l'esprit de Jéhovah pour rédiger les Ecritures inspirées, guérir des lépreux, ressusciter des morts, faire venir

la pluie ou la sécheresse, détruire des temples païens, tuer des lions et des ours et accomplir d'autres œuvres puissantes, possibles grâce à la force agissante de Dieu. Ils n'appartenaient pas à la classe ointe, mais néanmoins ils étaient remplis du saint esprit.

Aujourd'hui les « autres brebis » accomplissent la même œuvre de prédication que les membres du reste, dans les mêmes conditions difficiles, et manifestent la même fidélité et la même intégrité. Elles se nourrissent à la même table spirituelle, mangent la même nourriture, absorbent les mêmes vérités. Comme elles font partie de la classe terrestre, sont animées d'une espérance terrestre et prennent particulièrement intérêt aux choses d'ici-bas, elles s'intéresseront peut-être davantage aux passages bibliques relatifs aux conditions terrestres qui prévaudront dans le monde nouveau; tandis que les membres oints du reste, animés d'une espérance céleste et fort intéressés aux choses de l'esprit, étudieront peut-être avec plus d'ardeur les choses spirituelles dans la Parole de Dieu. Etant donné ces intérêts différents, les deux classes peuvent donc manifester un grand intérêt pour différents aspects du message et acquérir pour les avoir étudiés spécialement une grande compréhension dans ces domaines; mais il n'en demeure pas moins vrai que les mêmes vérités et la même compréhension sont accessibles aux deux classes et que la compréhension que l'on obtient des choses célestes et terrestres ne dépend que de l'application avec laquelle on les étudie. Les deux classes peuvent recevoir la même portion de l'esprit du Seigneur, et la même connaissance et compréhension leur sont offertes avec des occasions égales pour les assimiler.

Le fait d'être oint ou membre de la classe des « autres brebis » ne constitue donc pas le facteur déterminant, ce facteur réside plutôt en l'individu lui-même. Quelqu'un peut être plus disposé à recevoir l'esprit du Seigneur et à se laisser diriger par lui qu'un autre qui peut l'éteindre en ne se soumettant pas entièrement à sa direction. Une personne peut consacrer plus de temps à l'étude ou avoir plus de dispositions naturelles pour l'effort mental qu'une autre qui négligera l'étude.

● Que voulait dire Jésus en déclarant que les chrétiens devaient haïr leurs père et mère? — C. D., Californie.

Ces paroles se trouvent dans Luc (14: 26): « Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » Jésus s'adressait ici à ses disciples qui, comme le montre le verset suivant, devaient suivre son exemple et porter le « poteau de torture ». Cette haine devait inclure non seulement les membres de sa famille, mais également la propre vie de l'individu. Que font alors les disciples oints du Christ? Pour être sacrifiés avec lui dans la mort, que font-ils de leur vie humaine? En acceptant de la sacrifier, ne la haïssent-ils pas? Jésus déclara encore: « Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. » (Mat. 10: 39). Ils haïssent leur vie, ils la perdent; ils sont d'accord qu'elle soit sacrifiée pour toujours après qu'ils ont renoncé à tout espoir de vivre dans le paradis terrestre du monde nouveau. Jésus leur disait de mettre sur le même plan et leur vie et leurs parents terrestres. Ils devaient être prêts à les abandonner pour toujours, quitter la terre pour aller au ciel et ne jamais permettre à père, mère, frère, sœur, femme, enfants et même à leur vie de les empêcher de suivre la Parole et d'obéir à la volonté divine. Ils haïssent leurs parents terrestres et leur propre vie dans la mesure où ils sont disposés à les sacrifier si telle est la volonté de Dieu et à ne jamais leur permettre de mettre obstacle à l'accomplissement des conditions requises par Jéhovah Dieu. Par conséquent, cela ne veut pas dire que nous devons haïr nos père et mère au sens propre du terme, pas plus que nous ne devons haïr notre propre corps. Nous manifestons de l'amour pour notre personne, nous devons également aimer notre prochain y compris les membres de notre famille; mais rien ne doit se trouver sur le chemin des disciples oints du Christ qui veulent quitter les scènes et les liens terrestres pour aller aux cieux et régner avec le Christ.

« AYEZ UNE BONNE CONSCIENCE »
— I Pi. 3: 16, *NW*.

Une bonne conscience envers Dieu, voilà ce que tous les amis de la vie éternelle doivent avoir. On l'acquiert non seulement en abandonnant les œuvres de la chair et en se détournant du péché, mais aussi en pratiquant le bien et en servant Dieu avec une foi fondée sur le sang de Jésus-Christ dont Paul dit: « Combien plus le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant! » En novembre les témoins de Jéhovah serviront le Dieu vivant en présentant aux gens trois livres reliés intitulés « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », « *La vérité vous affranchira* » et « *Le Royaume s'est approché* » contre 500 fr. en France, 75 fr. en Belgique et 6 fr. en Suisse. Ces trois ouvrages présentent un champ d'étude biblique très vaste qui permettra aux hommes de bonne volonté d'acquérir et de garder une bonne conscience. Joignez-vous à l'effort spécial qui sera déployé pour introduire ces ouvrages dans les foyers et n'oubliez pas à la fin du mois de rapporter votre activité à la Société.

PAROLES DE VIE

Les paroles de vie sont celles qui sont contenues dans la Bible, la révélation du Créateur à l'homme, sa créature. La connaissance de Dieu est d'une importance primordiale. C'est ce que déclara le plus grand prophète qui ait jamais existé: « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé Jésus-Christ. » (Jean 17: 3). La vie dépend effectivement de cette connaissance qui est contenue dans la Bible, la Parole de Dieu. Sa Parole est la vérité, et nous pouvons agir de sorte que « Dieu soit reconnu pour vrai » en tout temps et nous soumettre entièrement à lui. Dieu a été véridique dans ses paroles tout au long des siècles, même si les nombreuses religions ont semé le doute dans le cœur des hommes. Ces importants sujets sont examinés en détail dans trois beaux livres reliés intitulés: « Que Dieu soit reconnu pour vrai! », « La vérité vous affranchira » et « Le Royaume s'est approché ». Vous pouvez vous procurer ces trois ouvrages contre 500 fr. ou 175 fr. chacun en France; 75 fr. ou 25 fr. en Belgique; et 6 fr. ou 2 fr. en Suisse. Que ces publications vous aident à trouver les paroles de vie!

Textes quotidiens pour décembre

1 Le Dieu de toute grâce,... après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera. — I Pi. 5: 10, Sy. wF 15/1/52 25, 26b
2 Les feuilles servaient à la guérison des nations. — Apoc. 22: 2. wF 15/9/51 3b
3 Si Dieu (Jéhovah) le veut, nous vivrons, et nous ferons ceci ou cela. — Jacq. 4: 15. wF 15/10/51 22b
4 En ce temps-là se lèvera Micaël, le grand chef, qui tient pour les fils de ton peuple;... Et en ce temps-là ton peuple sera délivré. — Dan. 12: 1, Da. wF 1/11/51 8–10a
5 Car, s'il est des êtres qui sont appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, comme il existe réellement plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, néanmoins pour nous il n'y a qu'un seul Dieu. — I Cor. 8: 4–6. wF 15/4/52 6, 7
6 Rien n'est pur pour les impurs et les infidèles; au contraire, et leur esprit et leur conscience sont souillés. — Tite 1: 15, Osterv. wF 1/5/52 13, 14a
7 Car le temps me manquerait pour parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel, et des prophètes, qui, par la foi, vainquirent des royaumes,... furent vaillants à la guerre, mirent en fuite des armées étrangères. — Héb. 11: 32–34. wF 15/5/51 5, 4, 3
8 Il s'est glissé parmi vous certains hommes,... qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus-Christ. — Jude 4. wF 15/8/51 17, 18a
9 Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et éternellement. — Mat. 12: 12 et Héb. 13: 8. wF 15/9/51 7, 9b
10 C'est ainsi que tu as conduit ton peuple. — Es. 63: 14. wF 15/10/51 10, 11b
11 Dites ce qui arrivera plus tard, pour que nous sachions si vous êtes des dieux; faites seulement quelque chose de bien ou de mal, pour que nous le voyions. — Es. 41: 23. wF 15/4/52 9a
12 Le temps est court;... car la figure de ce monde passe. — I Cor. 7: 29, 31. wF 15/1/52 10a
13 Je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement (esprit, NW). — Rom. 7: 23. wF 1/4/52 4, 5a
14 Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a point à rougir, qui dispense droitement la parole de la vérité. — II Tim. 2: 15. wF 15/2/51 6
15 Jéhovah... guérit toutes tes maladies. — Ps. 103: 2, 3, Cr 1905. wF 15/9/51 4–6a

Explications pour déterminer l'emplacement du commentaire de ces textes: Les nombres suivant la date de « La Tour de Garde » se réfèrent au paragraphe dans le premier article d'étude. Lorsque « a » suit le nombre du paragraphe, le commentaire se trouve dans le second article d'étude; lorsque l'indication est « b », elle se réfère au troisième article d'étude.

ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 7 décembre:
Liberté et sécurité et
Restrictions à la liberté chrétienne, §§ 1–7

Semaine du 14 décembre:
Restrictions à la liberté chrétienne, §§ 8–29